

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**GALERIE NATIONALE.**

SIR GEORGE.

Sir Geo.-Etienne Cartier est mort en Angleterre, mardi, le vingtième jour du mois courant, à 6 heures du matin. Il devait se mettre en route pour le Canada, deux jours après, le vingt-deux.

Il se croyait mieux.

La pensée de revoir le sol natal, le besoin de reprendre sa place dans une société toute imprégnée de ses pensées, de ses sentiments, l'espérance de pouvoir encore encourager au moins du regard et de la voix les combats politiques qu'il avait si vaillamment conduits, tout contribuait à raviver ses forces et son courage. Que de fois, l'image de tout ce qui l'attachait à la patrie dut lui apparaître! Avec quel bonheur il crut se voir en pleine mer, voguant vers les rives du St. Laurent! Il savait qu'il n'y avait plus de guérison possible pour lui, mais au moins il crut qu'il pourrait passer ses derniers jours et mourir sur le sol de la patrie.

La Providence en avait décidé autrement.

La mort des hommes qui ont animé tout un peuple de leur vie, ne paraît pas un événement possible et ordinaire. Il semble qu'il meurt plus qu'un homme en eux, que la vie y avait des racines plus profondes que chez les autres mortels.

Aussi, la nouvelle que Sir George-Etienne Cartier était mort a produit comme un choc électrique d'un bout du pays à l'autre, une de ces sensations qui laissent un peuple tout entier sous l'impression d'un sentiment vague mais pénible, comme s'il avait perdu une partie de lui-même, un lambeau de son être.

En face de cette tombe entr'ouverte, tous les partis, oubliant leurs passions ou leurs opinions, ont élevé la voix pour proclamer que le Bas-Canada venait de perdre l'une de ses illustrations les plus remarquables. Nous venons comme tout le monde apporter une pierre au monument que l'opinion publique élève en ce moment en l'honneur de cet illustre homme d'E'tat.

Le nom de Sir George évoque le premier et le plus grand souvenir de notre histoire, la découverte même du Canada. En remontant la chaîne de ses ancêtres, on arrive au frère même du célèbre navigateur de St. Malo, Jacques Cartier. Aucune famille ne possède donc une origine plus profondément enracinée dans le sol canadien, plus intimement liée à l'histoire de ce pays.

Il est né à St. Antoine, le 6 septembre, mil huit cent quatorze, de Jacques Cartier et de Marguerite Paradis. Son grand-père avait représenté le comté de Verchères dans l'ancienne Chambre d'Assemblée et avait acquis dans le commerce de grains une fortune considérable, mais son père devora cette fortune en peu de temps dans la société joyeuse et dissipée qui demeurait alors sur la rivière Chambly.

Rien de particulier ne signale l'enfance de Sir George, si ce n'est qu'il n'y avait pas dix lieues à la ronde d'enfant plus vif et plus tapageur. Personne n'aimait plus à rire et à crier, et n'avait plus forte voix; il faut avouer que sous ce rapport il ne changea pas.

Ayant vite appris ce qu'on pouvait apprendre à la petite école de St. Antoine, on le mit au Séminaire de St. Sulpice où il commença à manifester quelques-unes des qualités qui devaient lui assurer un avenir si brillant.

Il n'eut pas de misère à faire le choix d'une carrière; il était né avocat; tout le monde le disait et il le savait bien lui-même; il avait la bosse de la *chicane* fortement développée.

Il étudia sous l'un des avocats les plus éloquents de l'époque, M. Edouard Rodier; mais la cléricature ne fut pas pour lui une époque de récréations et d'amusements, il commença immédiatement cette vie de travail et d'activité qu'il a poursuivie jusqu'au dernier moment.

On était alors aux plus mauvais jours de notre histoire, à cette époque malheureuse où les insolences d'une oligarchie fanatique poussaient le peuple à la révolte. M. Cartier prit place sous le drapeau qui réunissait, dans un même sentiment patriotique, toute la jeunesse instruite. Son caractère, son impétuosité et son besoin d'émotions et d'activité le jetèrent naturellement dans le camp des patriotes.

Dès 1834, on le voit apparaître dans les élections et soutenir la candidature de Papineau et de Robert Nelson. Il composa contre les candidats bureaucrates Walker et Donallen une chanson que les patriotes chantaient, le soir, en revenant des assemblées publiques.

En 1837, il fut l'un des membres les plus ardents et les plus enthousiastes des Fils de la liberté. On l'appelaient "Petit George" et on chantait ses chansons. Les Fils de la liberté ne se réunissaient jamais et ne paradaient jamais dans les rues de Montréal sans chanter: "Avant tout, je suis Canadien."

Lorsque les mandats d'arrestation furent émanés, il quitta la ville et se dirigea du côté de St. Antoine. Il était à St. Denis, le vingt-quatre novembre 1837, sous le commandement de Wolfred Nelson. C'est lui que Nelson chargea, durant le combat, d'aller à St. Antoine chercher des secours et des munitions. Il paraît avoir rempli avec zèle la mission qui lui fut confiée, et rien ne justifie les accusations dont il fut victime à ce sujet. D'ailleurs, M. Cartier n'a jamais pu être lâche; rien n'était moins dans sa nature.

Après la bataille de St. Charles, M. Cartier se joignit à Nelson, Brown et Marchessault, pour tâcher de réparer ce désastre, en excitant les patriotes à tenter une seconde fois le sort des armes à St. Denis. Mais ces braves gens s'apercevant qu'il était difficile de faire la guerre avec des fourches et des râtaux contre des soldats bien armés, s'en retournèrent chez eux à l'approche des troupes anglaises.

M. Cartier partit alors pour la frontière en compagnie de Brown, Nelson et Marchessault; rendus à un certain endroit, ils se séparèrent, et prirent chacun son chemin à travers les bois. Au bout de quelque temps, le bruit courut qu'il était mort de froid ou de faim dans la forêt. Ses parents et amis pleurèrent son sort et le *Canadien* de Québec, rédigé par M. Etienne Parent, disait en enregistrant son décès: "C'était un jeune homme doué au plus haut point des qualités du cœur et de l'esprit et devant lequel s'ouvrait une brillante carrière."

Le fait est qu'il erra longtemps dans les bois et souffrit beaucoup, et c'est pour ne pas mourir misérablement qu'il revint sur ses pas et eut l'idée d'aller se cacher chez un cultivateur de Verchères où il passa l'hiver.

Au printemps, il laisse la maison de son hôte généreux, se rend à Burlington et revient, au mois d'août à Montréal, après le bill d'amnistie de Lord Gosford.

On le laissa tranquille, mais les arrestations ayant re-

commencé, lorsque les Canadiens émigrés conduits par Robert Nelson, franchirent la frontière, quelques mois après, M. Cartier trouva encore moyen de dépister la police; et cette fois pour être plus en sûreté il se cacha avec son ami, M. Hubert, dans une maison dont le propriétaire, M. Moffatt, était l'un des principaux bureaucrates du temps.

Ils restèrent deux mois dans cette paisible cachette où ils vécurent gaiement et burent plus d'une fois, en compagnie de quelques amis, à la santé de M. Moffatt et des bureaucrates. M. le magistrat de police Leclerc, ayant appris où ils étaient, leur fit dire qu'ils pouvaient sortir sans crainte. Ils se fièrent à sa parole, et les citoyens de Montréal, qui les croyaient partis pour les Etats-Unis, les virent reparaitre avec surprise; ils furent encore plus surpris lorsqu'ils apprirent que MM. Cartier et Hubert avaient passé deux mois sous le toit protecteur d'un bureaucrate. On s'amusa beaucoup de cela à Montréal pendant plusieurs jours.

M. Cartier se livra alors tout entier à l'exercice de sa profession d'avocat et conquit en peu de temps une des premières places dans le Barreau de Montréal.

Les plaideurs étaient émerveillés du soin, de l'énergie et du dévouement avec lesquels il défendait leurs intérêts; les éclats de sa voix forte et stridente, ses passes d'armes bruyantes avec les juges et les avocats, ses réparties promptes et rudes les charmaient. Esprit pratique, clair et lucide, il se retrouvait toujours dans le labyrinthe de la procédure judiciaire et se faisait remarquer par la facilité avec laquelle il débrouillait ces arides questions de droit qui font le désespoir des jeunes avocats. On admirait sa tenacité indomptable et sa fécondité de ressources et d'argumentation qui faisait la terreur des juges et des avocats.

Ses plaidoiries bourrées de citations et d'autorités étaient de véritables toiles d'araignée, des pieuvres aux antennes innombrables; ses adversaires ne savaient comment en sortir.

Ses dispositions d'esprit et de caractère, sa réputation et son ambition le destinaient naturellement à la vie publique; dès 1841, aux premières élections qui eurent lieu sous l'Acte d'Union, MM. Lafontaine et Baldwin voulurent l'y faire entrer; en 1844 ils firent la même tentative; mais tout fut inutile. M. Cartier montrant en cela le jugement et la fermeté qui devaient le caractériser dans toutes les phases de sa vie, ne voulut pas se jeter dans les hasards et les vicissitudes de la politique avant de s'être fait par la profession une position indépendante.

Mais il ne resta pas indifférent au succès de la grande œuvre politique que poursuivaient alors MM. Baldwin et Lafontaine, en travaillant à mettre le nouveau régime en opération d'une manière favorable aux droits des deux provinces par l'établissement du système responsable. Il fut l'un des premiers à accepter le programme de ces deux illustres chefs politiques et fut en dehors de la Chambre l'un des plus utiles et puissants champions de leur politique.

Enfin, en 1848, la nomination de M. James Leslie au Conseil Législatif ayant rendu nécessaire une élection pour le comté de Verchères, M. Cartier se présenta et fut élu par une grande majorité sur M. Marion. Il arrivait en Chambre fort, aguerri, avec un fonds considérable de connaissances légales et politiques, une grande expérience et un caractère sans tache.

Il ne se hâta pas de débiter; ses commencements furent modestes; ce n'est qu'à sa troisième session en 1851 qu'il prit définitivement une part considérable dans les débats. Mais ses premiers discours le placèrent immédiatement au premier rang parmi les membres du parti libéral et dès lors on put prévoir qu'il aurait, un jour, la première place. Il se montra en arrivant l'avocat puissant des chemins de fer, des canaux, de toutes les entreprises qui avaient pour effet d'augmenter le commerce du pays. La science de l'économie politique, les connaissances pratiques manquaient chez nos hommes publics, il voulut combler ce vide fatal au Bas-Canada, et préférant l'intérêt public à ses goûts personnels, l'utile à l'agréable, il se livra à l'étude de questions que la plupart des hommes fuient.

M. Baldwin et Lafontaine s'étant retirés de la politique en 1851, furent remplacés par le ministre Hincks-Morin qui continua de gouverner le pays avec l'appui du parti libéral. Par deux fois, M. Cartier refusa d'entrer dans ce ministère auquel il donna néanmoins un concours efficace.

C'était le temps où les partis politiques subissaient dans les deux provinces des modifications considérables. L'esprit de division se mettait dans le parti libéral du Haut-Canada, et leur faisait perdre le pouvoir en forçant M. Hincks de se retirer, et les libéraux devenaient le parti du fanatisme national, de l'intolérance religieuse.

M. Morin s'adressait à M. McNabb, le chef des conservateurs, pour former un ministère de coalition, et le parti conservateur de fanatique qu'il était devenait juste et modéré comme le parti libéral l'était sous M. Baldwin.

M. Morin jugeait bientôt à propos, lui-même, de se retirer de la politique pour trouver sur le Banc une position plus paisible, une manière de faire le bien plus conforme à son caractère. Les élections de 1854 venaient d'avoir lieu, et le parti radical, fondé par M. Papineau à son retour de l'exil, avait remporté des victoires signalées. M. Morin s'était trouvé à l'ouverture du Parlement en face d'une phalange de jeunes gens ardents, impétueux et impitoyables, décidés à tout sabrer, à tout renverser. Peu fait pour ces luttes passionnées, il crut que son temps était fini, que le parti conservateur avait besoin d'une main plus ferme et plus jeune pour le diriger.

M. Cartier pensa, lui, que son heure était arrivée, on aurait dit qu'il avait enfin trouvé les adversaires qu'il attendait et qu'il était destiné à combattre. Il entra dans le ministère McNabb-Taché et devint de fait le chef du Bas-Canada, le champion de l'ancien parti libéral devenu conservateur.

Les deux partis déroulèrent leur drapeau et dessinèrent immédiatement leurs tendances et leur programme. Le parti libéral qui s'était déjà aliéné le clergé et les hommes modérés par ses idées radicales et certains écarts de plume condamnables, avait de plus le malheur d'être allié aux hommes les plus fanatiques du Haut-Canada, en apparence du moins.

M. Cartier comprit la faute que faisaient ses adversaires, dénonça leurs idées et leurs projets et se posa devant le Bas-Canada comme le représentant et le défenseur le plus énergique des intérêts nationaux et religieux des Canadiens-Français. Son nom devint une puissance que vingt années de luttes et des fautes même ne purent briser.

M. Cartier était devenu, en entrant dans le cabinet McNabb-Morin, le collègue de M. John A. Macdonald, et ils avaient contracté cette alliance qui les a rendus si forts et a tenu si longtemps la victoire attachée à leur drapeau.

A l'exception des dix-huit mois, pendant lesquels le parti libéral a conduit les affaires du pays de 1861 à 1863, M. Cartier a fait partie depuis 1855 de toutes les administrations soit comme secrétaire-provincial, procureur-général, inspecteur-général, et enfin ministre de la milice; et il ne cessa d'être l'homme le plus influent du Bas-Canada.

Dire tout ce qu'il a fait serait faire l'histoire du pays depuis vingt ans et demanderait un volume considérable, car il a attaché son nom à toutes les grandes mesures d'intérêt public, a mis partout la marque de son esprit fécond, le cachet de son activité.

« Nous lui devons entre autres choses, dit le *Courrier d'Outaouais*, le Grand-Tronc, y compris le pont Victoria, « des lois sur l'éducation, des réformes importantes dans « nos lois criminelles, une large part dans l'abolition du « système seigneurial, la décentralisation judiciaire du « Bas-Canada, la loi des terres des townships de l'Est, la « codification des lois, la réorganisation de la milice; et « la principale part dans la formation du régime fédéral « sous lequel nous sommes placés. Depuis vingt-et-un « ans, il était président du comité des chemins de fer, ce « qui n'est pas une situation de mince importance. Nous « lui devons le bill du chemin de fer du Pacifique, et son « crié « Embarquons pour l'Ouest, » lancé à la votation de « ce bill, restera dans nos annales parlementaires. »

Deux grandes pensées semblent avoir dominé la carrière politique de M. Cartier, savoir: le progrès du pays par les chemins de fer et l'établissement, dans cette partie

de l'Amérique, d'un vaste empire fondé sur les institutions britanniques et destiné à faire contrepoids à la république américaine.

La Confédération est certainement une grande idée politique et la majorité du pays a pensé, avec M. Cartier, qu'elle était en 1864 le seul moyen de sortir des embarras de l'Union.

Mais plusieurs personnes se sont demandé si dans toutes ces grandes entreprises politiques, dans les dernières années surtout, M. Cartier tenait assez compte du point de vue bas-canadien, s'il considérait avant tout le côté national. Ils croient qu'il a trop subordonné l'intérêt national à l'intérêt britannique qu'il poursuivait, et que s'il eût employé à développer les ressources du Bas-Canada, à réformer son éducation et son organisation sociale l'énergie et le talent qu'il a déployés dans cette politique d'agrandissement à laquelle il s'était voué tout entier, notre influence nationale serait aujourd'hui plus considérable, et l'émigration aurait fait moins de ravages parmi nous.

Ses amis répondent que Sir George n'a jamais oublié qu'il était le chef du Bas-Canada, qu'il l'a prouvé, lorsque dans la conférence de Londres, en 1866, les délégués des autres provinces voulurent faire de l'union fédérale une union législative. Indigné de voir qu'on y voulait violer le principe fondamental du projet fédéral accepté à Québec, il menaçait de se retirer et de soulever tout le Bas-Canada contre l'Angleterre, si ses collègues persistaient dans leur funeste résolution. Ils citent encore le triomphe national qu'il remporta dans l'organisation politique de la province de Manitoba qu'il arracha si habilement aux griffes du fanatisme. Ils ajoutent enfin que Sir George comprenait la nécessité de tourner ses regards sur le Bas-Canada, que le temps était arrivé maintenant d'y créer une industrie nationale et indépendante de l'Angleterre.

Le temps n'est pas arrivé de porter un jugement impartial et juste sur la carrière politique de Sir George, les passions qu'il a soulevées sont encore trop bouillantes et les conséquences de ses actes trop enveloppées dans les nuages de l'avenir.

L'homme d'état appartient à l'histoire; ses discours passent, mais ses actes restent et leurs résultats sont aussi vastes quelquefois que les destinées des nations. Beaucoup d'hommes calomniés pendant leur vie ont été bénis par la postérité, et beaucoup dont la vie n'avait été qu'un enchaînement de succès et d'applaudissements, ont été jetés à la voirie après leur mort.

L'éloge et le blâme ont été si exagérés dans notre pays depuis trente ans qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir sur les véritables proportions de nos hommes publics. Ces deux espèces d'exagérations ont eu de funestes résultats pour notre société. Nos conditions d'existence et les exigences de notre conservation nationale rendent d'ailleurs très-difficile l'appréciation de nos hommes d'état. Comment démêler au milieu de tant d'événements compliqués et de transformations rapides les motifs qui les ont fait agir, lorsqu'ils sont eux-mêmes obligés de les taire pour ne point froisser les susceptibilités nationales de ceux avec lesquels ils sont forcés d'agir de concert? Quelle habileté il leur faut pour concilier l'intérêt de la race, dont ils ont les destinées entre les mains, avec les exigences de la prospérité générale, de l'intérêt commun du pays? Qui peut dire maintenant que c'est le patriotisme, l'ambition ou la nécessité qui les a fait agir dans telle et telle circonstance.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que tous les partis doivent constater à l'honneur de M. Cartier: c'est sa vie sobre, laborieuse, exempte de ces vices et de ces faiblesses qui déshonorent si souvent les hommes de haute capacité. Le succès qui perd tant d'hommes n'a été pour M. Cartier qu'une raison de plus de travailler et de se rendre digne de la confiance publique. Comment nier la force de caractère et les grandes facultés de l'homme, qui pendant trente ou quarante ans, au Barreau, à la Chambre, au pouvoir, n'a pas cessé un instant de lutter, triomphant de tous les obstacles semés sur sa route et accroissant tous les jours son influence et sa réputation? Comment à la vue de tant d'existences brisées, de talents perdus, ne pas rendre justice à une vie si bien remplie, à un compatriote que le pays tout entier regarde comme une de ses gloires, dont la mort est un deuil pour quatre millions d'hommes qui n'avaient pas pourtant ses idées religieuses et nationales.

Appelé à administrer l'héritage politique de M. Lafontaine et Morin il a bien porté le nom canadien et n'a pas diminué aux yeux de l'étranger la bonne opinion que ces deux grands hommes avaient donnée de nous. Comme on a depuis quelques jours établi des comparaisons entre ces trois illustres chefs du Bas-Canada, nous dirons, nous aussi, notre pensée. M. Cartier n'avait pas la haute raison, le jugement calme et profond de Lafontaine, l'étendue d'esprit, la science politique et l'esprit de sacrifice de M. Morin, ni la modération et la dignité politique de l'un et de l'autre; mais il l'emportait de beaucoup sur

eux par l'action, l'énergie, la connaissance du monde, la stratégie parlementaire, la fécondité d'esprit, l'ardeur et l'habileté dans la lutte. Ils étaient des hommes à principes, il était, lui, l'homme à succès, l'homme de combat par excellence. Il aurait pu faire ce qu'ils ont fait, mais eux n'auraient jamais pu conduire le parti conservateur dans des temps aussi difficiles, lutter avec autant de succès contre des adversaires aussi capables, à une époque où il fallait pour monter au pouvoir et y rester des qualités ou des défauts qu'ils n'avaient pas.

M. Cartier était essentiellement un chef de parti, un organisateur, un administrateur. Les traits dominants de son caractère étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, le désir de se faire un nom, la confiance en lui-même, l'amour du travail, le désintéressement.

L'énergie! Il en avait pour transporter les montagnes, escaler le ciel. Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des Zouaves montant à l'assaut de Malakoff; il était sans peur et sans pitié comme les Turcs qui mangent leurs adversaires quand ils ne peuvent plus se servir de leurs mains.

Sa vivacité, son impatience et son absolutisme lui faisaient supporter difficilement la contradiction et la résistance; il voyait peu de chose en dehors de lui-même, il voulait tout concentrer, tout absorber, ne voir dans son orbite que des satellites, et croyait personnifier en lui toute sa race, il pensait que tout allait bien du moment que Lui était satisfait. S'il eût pu faire excommunier comme hérétiques tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, il n'aurait pas manqué de le faire, il les aurait même fait brûler. Il ne leur épargnait pas au moins les gros mots, les persécutions, et les déboires; ses amis eux-mêmes avaient de la misère à supporter quelquefois ses rudesses et ses emportements. Cela contribua sans doute à le priver des secours et des conseils de plusieurs hommes de talent, d'autres ne lui restèrent attachés que par terre.

Mais la majorité lui pardonnait facilement tout cela, parce qu'elle savait que sous ces dehors brusques, il cachait en réalité un grand fonds de bienveillance, de bonté et un dévouement sans bornes pour ses amis politiques. Ce dévouement l'a même porté trop loin en lui faisant donner des charges et des honneurs à des hommes qui en étaient peu dignes. Il y avait un peu de tactique, peut-être, dans sa manière d'agir, du moins il ne cherchait pas à se corriger, cela le délivrait des importuns qui assiègent le seul des ministères.

Dans tous les cas, il n'était plus le même homme dans les relations de la vie privée, où il se montrait aimable, cordial, hospitalier, libéral à l'excès. On sait qu'il aimait à recevoir et qu'à Ottawa comme à Montréal et à Québec, il ouvrait toutes les semaines sa maison à ses amis dont plusieurs étaient ses adversaires politiques. Personne dans les réunions où il se trouvait ne parlait, riait, chantait et dansait avec plus de verve et d'entrain; il avait des éclats de rire à briser les vitres, faisait des jeux de mots qui n'étaient pas toujours des chefs-d'œuvre, et trouvait le moyen de plaire à tout le monde, de mettre dans tous les cœurs la joie et la gaieté. On partait de chez lui avec l'intention d'y revenir et bien décidé à lui pardonner dans l'intervalle ses impatiences et ses sarcasmes.

Son amour du travail comme son énergie est passé en proverbe; on ne peut se faire une idée exacte de la somme de travail qu'il faisait tous les jours, du zèle qu'il employait à tout savoir, à tout voir et à tout faire. Il mettait à travailler la passion que d'autres mettent à s'amuser; il aurait voulu ne jamais perdre un instant, une minute, avoir sans cesse le harnais sur le dos. « On ne travaille pas assez, disait-il souvent; il y a trop de paresseux dans le monde. » « Travaillez donc, dit-il, dans un moment de mauvaise humeur à quelqu'un qui lui demandait un conseil; étudiez et vous saurez ce que je sais. Comment ai-je appris cela moi, pensez-vous que c'est en dormant. » Il aurait pu ajouter que c'était en travaillant quinze heures par jour. Aussi, bâti pour vivre jusqu'à quatre-vingts ans au moins, il n'est pas allé jusqu'à soixante.

M. Cartier était petit, mais assez bien pris de taille, osseux, nerveux et fortement constitué, léger, vif et saccadé dans ses mouvements. Il avait le front bien fait, massif et droit, le regard brûlant et mobile, le teint coloré, la bouche haute, le bas du visage fortement développé, la physionomie ouverte, pleine de feu et d'intelligence. On devinait facilement, en le voyant, un homme travaillé par la pensée, dévoré par le besoin d'agir; il courait plutôt qu'il ne marchait, regardant partout, voyant tout le monde, remarquant tout et sachant toujours ce qu'il faisait, ne perdant jamais le fil de sa pensée.

M. Cartier n'était pas un homme à théories brillantes; comme il pensait plutôt pour agir que pour le plaisir de penser, il ne voyait en toutes choses que le côté pratique, il dépouillait une question de tous ses ornements pour n'en prendre que la moelle, la substance. On aurait dit rarement, à l'entendre parler, qu'il avait

un jour commercé avec les muses. Ses discours étaient secs comme les déserts du Sahara, les fleurs de la littérature et de l'éloquence n'y croissaient pas. Il parlait à bâtons rompus, par soubresauts, avec des faits, des précédents et des souvenirs que son heureuse mémoire lui fournissait comme par enchantement. Il savait fort à propos rappeler à ses adversaires des faits qu'ils croyaient oubliés. Il ne se battait pas comme les guerriers antiques avec des armes bien fourbies d'avance, toute flamboyante; non, sous ce rapport il ressemblait aux braves enfants de la Verte Erin qui saisissent tout ce qui leur tombe dans la main, un caillou, un bâton et frappent sans pitié: chaque coup portait. Ses paroles retentissaient dans la Chambre comme les coups de marteau sur l'enclume, malheur à ceux qui avaient la tête trop près de lui et les oreilles aussi. Il savait du reste ce qu'il fallait dire pour satisfaire la majorité, qui aimait son éloquence rude, franche, mordante et substantielle.

Les honneurs ne lui ont pas manqué: en Angleterre comme en Canada, on a rendu hommage à ses talents et à ses services publics. En 1868, ayant refusé le titre de *compagnon du Bain*, qu'on lui offrait, lorsque Sir John recevait celui de commandeur, l'Angleterre appréciait favorablement le sentiment d'orgueil bien placé qui l'animait et le créait baronet.

Comme la plupart de nos hommes remarquables, il ne laisse pas de filer pour porter son nom et son titre, mais l'histoire portera loin sa réputation, et la postérité seule pourra dire exactement ce qu'il a été.

Il est mort..... Dans quelques jours on verra paraître sur les eaux du St. Laurent qu'il a chantées, la frégate anglaise qui nous apporte sa dépouille mortelle. Ce sera un jour de deuil national, car, après tout, quelle que soit l'opinion qu'on entretienne sur certains actes politiques de M. Cartier, il n'en est pas moins vrai que sa mort laisse au sein de la nationalité canadienne-française un vide difficile à remplir.

Il est une fleur que ses adversaires ne pourront s'empêcher de jeter sur sa tombe; il est une chose qu'ils ne pourront s'empêcher de dire: s'il a commis des fautes, il n'a point péché du moins par amour de l'argent: il est sorti de la politique moins riche qu'il n'était lorsqu'il y est entré, il est mort presque pauvre. Ajoutons qu'il est mort en chrétien, calme et résigné, au milieu de toutes les consolations et des espérances de la religion. C'est une mort catholique et nationale.

L. O. DAVID.

N. B.—En 1846 il avait épousé Mlle Hortense, fille de feu M. Edouard Raymond Fabre et sœur de Mgr. Fabre et de M. Hector Fabre, notre confrère de *L'Événement*. Il laisse de ce mariage deux filles.

M. Cartier eut d'abord pour associés dans la profession, M. Damien Cartier, son frère, plus tard, M. le juge Berthelot et, dans les dernières années, MM. Pominville et Bétournay.

L. O. D.

AU FIL DE LA PLUME.

Hélas! hélas! me voici voué à l'infamie, à la vindicte populaire par un de mes confrères des Etats-Unis. Heureusement que l'influence du susdit confrère est aujourd'hui cotée à zéro, et ce pour cause bonne et valable.

Dans un moment d'humeur hargneuse, *L'Avenir National* de Troy, N.-Y., m'a pris en grippe et dénoncé à l'indignation des Canadiens des Etats-Unis, en m'accusant de les avoir insultés. Il ne croit rien de mieux à faire, pour en arriver à cette conclusion, que de citer ce passage qu'il extrait d'une de mes dernières correspondances:—“Ce qui est déplorable, c'est la démenche de certains cultivateurs qui laissent des terres fertiles et qui s'acheminent vers les Etats-Unis.

“Pauvres gens, qui croyez faire fortune aux Etats-Unis, avec la sueur, le sang, l'âme de vos enfants, trop tard vous gémez de votre cupidité....”

Là-dessus, le confrère s'emporte, me traite d'infâme, et nous fait un tableau enchanteur de la colonie canadienne de Troy; c'était là, bien sûrement, le but de l'article, et nos amis de Troy doivent être joyeux des coups de *langue* et de plume du rédacteur de *L'Avenir*.

La désignation de certains cultivateurs comporte, comme il est facile de le remarquer, un sens restreint et non général. Si le rédacteur de *L'Avenir National* avait mis en pratique la réflexion qu'il se fait fort de recommander aux autres, s'il s'était donné la peine de comprendre le sens des mots, il ne leur aurait pas fait dire plus qu'ils ne signifiaient en eux-mêmes.

Mais le gentil confrère troyen tenait évidemment à dénaturer ma pensée pour se donner le plaisir innocent de me calomnier devant ses lecteurs. La phrase incriminée, “qui croyez faire fortune aux Etats-Unis avec la sueur, etc.,” s'adressant à un certain nombre d'émigrés seulement, n'est donc pas une injure jetée à la face des Canadiens des Etats-Unis en général; pour prétendre ainsi, il fallait posséder une insigne mauvaise foi.

Nul plus que moi n'est jaloux de la gloire du nom canadien aux Etats-Unis; mes compatriotes émigrés le savent et le

comprennent. Mais si c'est toujours un plaisir pour moi de louer ce qui est louable, je comprends qu'il est aussi par fois de mon devoir de blâmer ce qui me paraît blâmable, au risque de faire des mécontents. Sentinelle avancée de l'honneur du nom canadien aux Etats-Unis, les circonstances voulant que ma faible voix se fasse entendre à mes compatriotes des deux pays, il est de mon devoir de faire bien connaître l'état de notre situation, et de mettre en garde ceux de mes frères de la patrie, qui désirent s'expatrier, contre les déboires qu'un grand nombre pourront rencontrer sur la terre étrangère. Et lorsque je vois des cultivateurs laisser des terres fertiles et venir aux Etats-Unis et là, enfermer dans les manufactures des enfants de douze à quinze ans, et les priver ainsi des bienfaits de l'éducation, il m'est permis de censurer la conduite de ces pauvres gens et de m'élever fortement de concert avec le clergé et nos conventions nationales, contre cette immoralité et cette cruauté. Et cela n'en déplaît aux collaborateurs de *L'Avenir National*.

Tenez, confrère, croyez-m'en; flatter, aduler, est un devoir officieux, aisé à remplir, surtout quand on s'adresse aux passions de la foule et qu'on a l'âme un peu rampante; dire la vérité, voilà qui est plus difficile souvent, et qui n'entre pas beaucoup dans les habitudes de certaines gens qu'on voit empressés à se coiffer eux-mêmes du bonnet confectionné exprès pour les mauvaises têtes.

Vous comprenez, n'est-ce pas, confrère? Qu'il en soit ainsi et sans rancune.

..

Les catholiques de Putnam, Conn., viennent de souscrire \$6,335, pour la construction d'un couvent. Les fondations sont, en grande partie, creusées.

La souscription se répartit comme suit :

Bévd. E. J. Vygen.....	\$1,000
Canadiens.....	3,825
Irlandais.....	1,510

Un autre trait qui fait bien voir la générosité exemplaire de cette congrégation, lorsqu'il s'agit des besoins de leur église :

Le 1er février, une quête fut commencée pour faire construire une chaire digne de la belle église Ste. Marie, et le jour de Pâques une magnifique chaire attirait les regards de la congrégation.

Ce bijou d'architecture a coûté \$600.

..

En feuilletant mes communiqués, j'y trouve un lai qui date du XIV siècle et dont je vous fais part; c'est assez joli :

Sur l'appui du monde  
Que faut-il qu'on fonde  
D'espoir ?  
Cette mer profonde,  
En débris féconde,  
Fait voir  
Calme au matin l'onde....  
Et l'orage y gronde  
Le soir.

..

La législature de l'Etat de New-York vient d'amender la loi en force concernant les pouvoirs des commissaires d'émigration. A l'avenir la taxe qu'aura à payer chaque émigrant, en débarquant à New-York, sera de \$2.50 au lieu de \$2.00 qu'elle était auparavant. L'Etat du Massachusetts a eu le bon esprit d'abolir cette taxe, il y a deux ans.

Différence notable entre la province de Québec et l'Etat de New-York. Dans Québec on taxe le peuple pour faire venir des émigrants, dans New-York on taxe les émigrants.

..

Le *Cosmorama*, tel est le nom d'un nouveau journal publié et rédigé par le professeur George Batchelor, de New-York. L'objet du *Cosmorama* est l'unification de la race française en Amérique et un peu l'annexion, cela va sans dire après le nom de M. Batchelor. Le *Cosmorama* sera publié une fois par mois jusqu'à avis ultérieur.

Nous souhaitons bon succès à ce nouveau confrère, mais non à toutes ses idées.

..

Voici un trait de l'esprit d'entreprise, signe distinctif du caractère américain. La compagnie manufacturière de Bigelow, de Worcester, expose en ce moment à Vienne, un assortiment complet de machineries pour la fabrication des chaussures. Cette compagnie a envoyé, avec les machines, sept ou huit ouvriers et deux agents, avec une quantité de pamphlets écrits en français, en anglais et en allemand, et expliquant le mécanisme de ces machines.

L'espace occupé par ces ouvriers sera décoré du nom de “American Boot & Shoe Manufactory.”

Au moyen de ces différentes machines, on prend le cuir taillé brute, et en sept minutes les ouvriers exhibent aux regards émerveillés de la foule, une chaussure d'un solide et d'un fini supérieur.

FERD. GAGNON.

Diogène, dans son tonneau, avait pour tout meuble une écuelle. Encore, apercevant, un jour, un enfant qui buvait dans le creux de sa main :

—Il m'apprend, dit-il, que je conserve un meuble superflu. Et il cassa son écuelle.

DEVOUEMENT.

Une mère, dit-on, avait un fils unique,  
D'une aimable douceur et beauté angélique.  
Il était son soutien, sa joie et son bonheur,  
Son précieux trésor, tout l'espoir de son cœur.  
“De ces esclaves, oh! que je plains la misère,”  
Pleurant, dit-il, un jour, à sa très-tendre mère.  
“En me sacrifiant je puis les racheter ;  
Ma mère, laissez-moi, laissez-moi les sauver.”  
—“A nul bien d'ici-bas, mon fils, je porte envie ;  
Mais comment exister sans toi—sans toi, ma vie !”  
—“Tous ces infortunés, vous les adopterez ;  
Pour un unique fils, mille enfans vous aurez.”  
Le pressant sur son cœur, elle inonda de larmes  
Ce front qu'embellissaient tant de célestes charmes,  
—“Je ne puis rien, tu sais, mon fils, le refuser ;  
A tant de dévouement je n'ose m'opposer.  
Va de ces malheureux soulager la misère ;  
Je leur donne mon fils pour qu'ils aient une mère.”

J. B. C.

East Douglas, Mass., 9 mai 1873.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER.

LA NOUVELLE DE SA MORT A OTTAWA.

On lit dans le *Courrier d'Ottawa* :

La nouvelle s'est répandue dans les bureaux publics vers deux heures de l'après-midi. Les députés l'apprirent en arrivant à la séance qui s'ouvrit à trois heures. Des groupes silencieux se formèrent aussitôt dans les corridors, les vestibules et sur la place du parlement. On se montrait les pavillons hissés à mi-mât et on échangeait quelques brèves paroles, qui en disaient plus que des volumes. “C'est bien vrai!... Cartier est mort!” Et les groupes se dispersaient pour aller se reformer ailleurs. Le saisissement était général. Ceux qui ont assisté au spectacle qu'offrait la rue Sparks le matin de l'assassinat de M. McGee, peuvent seuls se l'imaginer.

Les Communes, à l'ouverture de la séance, offraient un coup d'oeil peu ordinaire. Les députés ne paraissaient nullement s'occuper des papiers placés sur leurs pupitres. Un silence parfait. Nulle conversation particulière. Des figures empreintes de tristesse.

Sir John A. Macdonald se lève et lit un télégramme de Sir John Rose, conçu à peu près dans ces termes: “Cartier a eu une attaque; il y a huit jours, depuis lors il n'a fait qu'empirer, et ce matin à 6 heures il est mort tranquillement, son corps sera envoyé en Canada par le steamer du 29.”

Le premier ministre ajoute: “Monsieur le président, je me sens incapable d'en dire plus long,” et il fondit en larmes. Il se remit sur son fauteuil et pleura abondamment, la tête sur l'épaule, la main droite placée sur le siège vide de Sir George.

Vinrent ensuite quelques paroles prononcées par les honorables messieurs Langevin, MacKenzie, Cauchon et Dorion. La brièveté de ces discours et le ton des orateurs disaient éloquemment que les cœurs étaient pleins et que tous débordaient. Depuis dix ans que nous suivons les séances du parlement, nous n'avons pas vu une douleur exprimée aussi fraternellement.

On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant d'une lettre que Sir George écrivait de Londres le 21 mars dernier :

.....  
Vous me permettez d'abord de parler de ma santé. J'ai le plaisir de vous dire qu'elle s'est beaucoup améliorée depuis que vous m'avez vu, et que tous les jours elle va s'améliorant. Mon médecin ici, qui est très habile, est satisfait de mon état. J'espère donc qu'il me sera possible d'être en Canada à la fin d'avril ou dans le commencement de mai. Ce sera une indigne jouissance pour moi de vous serrer de nouveau la main, étant en bonne santé, et de vous remercier en personne, comme je le fais par cette lettre, des ferventes prières que vous avez adressées à Dieu pour ma guérison, lesquelles déjà ont été si efficaces. Je dois vous le dire, l'art a pu être pour quelque chose dans le mieux que j'ai obtenu; mais j'ai la conviction que vos bonnes prières et celles que d'autres bonnes et saintes âmes ont élevées vers le ciel pour moi de tous les points de notre cher Canada, sont la principale cause du mieux que j'ai pris. Je ne puis mieux vous remercier, ainsi que les pieuses personnes qui m'ont montré tant de sympathie, qu'en priant en retour Dieu, de répandre sans cesse sur vous et elles ses bénédictions et toute la félicité que l'on peut obtenir sur cette terre.

Je suis chagrin comme vous des discussions religieuses qui règnent dans le diocèse de Montréal et qui réellement n'ont pas de raison d'être. Ceux qui en sont cause ont assumé une grande responsabilité. Mais, comme vous aussi, j'attends la paix de Rome, et je prie le ciel que mon espoir se réalise.

Je vois par les derniers journaux que Chapeau est Solliciteur-Général. J'en suis bien aise. Il le mérite. J'espère qu'il n'aura pas grand trouble à se faire ré-élire.

J'ai de ce temps-ci la pensée sans cesse tournée vers Ottawa. Je compte que les choses vont bien. J'apprends que \*\*\* s'est réuni à l'Opposition. S'il l'a fait, il a commis une grande faute dont il aura peut-être à se repentir avant bien longtemps. J'ai toujours confiance que la Providence veillera sur l'union du parti conservateur dans Québec, et bénira cette union, dont dépendent principalement le bon gouvernement et la prospérité du Canada et de notre bonne province en particulier.

Veillez bien me permettre de me souscrire, comme toujours,

Votre très obt. serviteur  
et dévoué ami,

GEO. E. CARTIER.

On lit dans *La Minerve* :

M. Cartier a toujours pris du mieux, paraît-il, jusqu'au 13 de mai, jour où il s'aperçut que ses jambes enflaient de nouveau. Le lendemain cependant il était assez bien pour se rendre à une invitation de Sa Majesté la Reine. Mais il dut bientôt garder le lit. L'hydropisie, qui est une conséquence de la maladie de Bright dont il était affecté, et qui avait pu être domptée pendant quelque temps, recommença et présenta de suite les symptômes les plus menaçants; elle ne tarda pas à gagner la poitrine. Samedi, le 17, l'enflure avait beaucoup augmenté et lui causait de grandes douleurs, qui se calmèrent un peu le lundi. Il est mort paisiblement le mardi, après avoir reçu les derniers sacrements. Lady Cartier et ses filles étaient au chevet de l'illustre mourant.

Le gouvernement anglais, comme dernier hommage à notre

grand homme d'état, fait transporter ses restes au Canada sur un navire de guerre de la marine royale.

Dans son testament, Sir George exprime le désir d'être enterré à St. Antoine, sa paroisse natale, mais il laisse ses exécuteurs testamentaires, MM. M. Cuvillier et Côme Cartier, d'en décider autrement, et il sera en conséquence inhumé, croyons-nous, à Montréal.

Les exécuteurs testamentaires de Sir G. E. Cartier, sont M. C. Cartier, de St. Jacques, frère du défunt, M. Cuvillier et M. Pominville. Le testament est déposé chez M. Doucet, notaire.

#### LE CONCILE.

Les évêques de la province ont passé la semaine dernière en concile. On ne connaît pas encore le résultat de leurs délibérations, mais voici les quelques choses qui ont transpiré :

Mgr. de Montréal a, dit-on, cinq ou six projets de décrets. L'on dit que le saint office a décidé que le grand vicaire Raymond a eu raison de dire qu'en Canada il n'y a ni libéralisme ni gallicanisme. M. Raymond, paraît-il, a reçu les documents contenant cette décision à son arrivée à Québec. Ils ne sont arrivés que par le dernier courrier à l'adresse de l'archevêque.

Le concile, outre les questions ordinaires, s'occupe spécialement de l'érection des paroisses. Les évêques s'entendent sur un projet de loi à soumettre au parlement local sur ce sujet.

La position que doit occuper la presse religieuse dans notre pays peut être aussi la matière d'un décret.

Mgr. Fabre préside la congrégation de la discipline. Comme coadjuteur, il n'a que voix délibérative au concile. Le nouvel évêque est déjà très populaire ici, il reçoit un nombre considérable de visites.

La congrégation de la doctrine la plus importante, est présidée par Mgr. LaBocque. Elle est composée de MM. les abbés Raymond, O. Caron, B. Paquet et Lamarche.

#### COSMORAMA.

M. George Batchelor de New-York, vient de fonder un journal moitié français moitié anglais, destiné à promouvoir la cause des intérêts français en Amérique. *Cosmorama* sera le nom de ce journal qui permet d'être intéressant pour ceux qui s'occupent de l'avenir et de l'influence de la race française en Amérique. M. Batchelor est un Canadien dont le nom fut mêlé autrefois au mouvement politique et littéraire du Bas-Canada. Voici comment il rappelle lui-même cette époque dans son *Prospectus* :

"Né dans un pays où les antipathies nationales entre l'élément français et anglais étaient excessivement vives, et grandissant dans une période critique où les rivalités de race avaient développé à un point dangereux des haines réciproques, j'ai senti remuer en moi de bonne heure les passions qui agitaient le monde politique de ces temps de troubles.

"Dès ma sortie du collège, en 1840, je m'empressai de prendre part, à titre de collaborateur ou de fondateur, aux luttes qui eurent pour généreux mobile celui de reconstituer la nationalité française canadienne—qui venait de recevoir un sanglant échec dans la rébellion de 1837—et de la rasseoir sur des bases solides. J'ai assisté à Québec et à Montréal, à la naissance des diverses sociétés nationales, politiques, littéraires et philanthropiques, qui s'établirent successivement de 1840 à 1847. Je fondai même alors un journal qui appelait la jeunesse aux combats constitutionnels qui s'ouvraient devant elle.

"Mes efforts, à mon arrivée à New-York en 1848, prirent bientôt la même direction. Il est bien peu de mouvements de quelque importance, où l'élément français se soit manifesté, auxquels je ne me sois activement associé de la voix et du cœur.

"Puis sortant du cercle de mes nationaux, je suis allé m'asseoir au foyer des Américains. J'ai étudié leurs institutions, appris à parler et à écrire leur langue, fait partie de leurs clubs, entendu leurs orateurs et conféré avec leurs savants, leurs réformateurs et leurs hommes d'état."

#### REVUE ETRANGERE.

##### FRANCE.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, les partis attendaient la réouverture de l'Assemblée nationale pour s'entre-choquer. Les monarchistes étaient décidés à forcer M. Thiers de résigner s'il ne consentait pas à former un cabinet conservateur. Vendredi, le 23, ils interpellèrent M. Thiers à ce sujet et le débat commença.

Le duc de Broglie ouvrit le débat par un discours à l'appui de l'interpellation.

Dufaure, garde des sceaux, déclara au nom du gouvernement qu'il était nécessaire d'abandonner le régime provisoire et de reconnaître la République.

Thiers monta alors à la tribune, mais la Droite et le Centre s'opposèrent hautement à ce qu'il prit la parole. La Gauche de son côté vociféra contre la Droite et il s'ensuivit une confusion indescriptible.

En vain le président essayait-il de se faire entendre, sa voix se perdit au milieu du tumulte. Thiers descendit de la tribune et Dufaure demanda que l'Assemblée s'ajourne jusqu'au lendemain. Le lendemain Thiers prit la parole et fit un long discours en faveur de la République comme forme définitive du gouvernement. Ses paroles ont été couvertes par les applaudissements prolongés de la Gauche; la Droite, au contraire, est restée silencieuse.

Après le discours de M. Thiers un vote fut pris et le ministère fut renversé par une majorité de quarante voix. M. Thiers résigna et le Maréchal MacMahon fut nommé Président de la République par 390 voix.

Le maréchal de MacMahon a déclaré à M. Buffet, président de l'Assemblée, qu'il acceptait la place qui lui était offerte, en lui disant: "Une grande responsabilité repose sur mes épaules, mais avec l'aide de Dieu et le secours de l'armée, je continuerai à sauvegarder les intérêts de la France, à maintenir l'ordre et la tranquillité."

La formation du nouveau gouvernement n'est pas encore complétée.

Une grande excitation règne à Paris.

Gambetta a lancé un manifeste pour recommander aux républicains de respecter la loi.

De cela il faut conclure que la guerre est déclarée entre les monarchistes et les républicains et que les deux partis vont se déchirer sur l'arène parlementaire en attendant qu'ils se débattent dans la rue. La présidence de MacMahon sera une présidence de combat et conduira nécessairement la France à la monarchie, car, comme nous le répétons depuis deux ans, tous les conservateurs de quelque opinion qu'ils soient sentent le besoin de s'unir pour combattre le radicalisme qui fait des progrès. Si les communiens ne pouvaient plus supporter Thiers, ils supporteront encore bien moins la présidence de celui qui les a écrasés dans les rues de Paris. C'est probablement MacMahon qui ramènera le comte de Chambord. Rira qui vaudra; nous maintenons notre dire. La France forcée de s'éloigner de la République ensanglantée par le communisme et effrayée de ce qu'elle aura vu et entendu ne s'arrêtera pas à mi-chemin, elle ira jusqu'au sommet du principe monarchique, à la légitimité, comme nécessité sociale et pour en finir avec la révolution. Elle croira que là seulement elle peut trouver la paix et la gloire.

##### ITALIE.

On signale tous les jours de nouveaux outrages contre les catholiques; des bombes sont lancées dans les églises, des pélerins sont insultés, bafoués et maltraités, et le gouvernement effrayé lui-même de l'audace toujours croissante de la Révolution cherche à l'apaiser en la flattant.

Le souverain Pontife est évidemment malade mais non dangereusement. Les soins et le repos prolongeront encore la vie, dit-on, pendant plusieurs mois.

##### ESPAGNE.

Le gouvernement ne cesse de faire des appels aux armes, ce qui prouve que la situation n'est pas des plus rassurantes et que les Carlistes font des progrès.

Une force carliste sous Don Alphonse a soudainement attaqué la ville de San Ahuaja, dans la province de Lérida. La garnison lui fit une résistance désespérée, mais le commandant finit par se rendre à condition que les Royalistes épargneraient la vie de ses soldats.

##### RUSSIE.

Les Russes ont pris Khiva et fait le Khan prisonnier. La perte des troupes expéditionnaires a été insignifiante. Une dépêche de St. Pétersbourg au *Times* dit que les Russes ont atteint le territoire de Khiva sans avoir rencontré de résistances sérieuses.

On parle maintenant à Saint-Pétersbourg d'annexer, non-seulement Khiva, mais aussi Bokhara et Khokand.

##### ANGLETERRE.

L'Angleterre commence à dresser les oreilles pour tout de bon; elle n'aime pas beaucoup que la Russie aille trop loin de ce côté-là.

L. O. DAVID.

#### VARIETES.

La rage des faux chignons, dont la mode a doté le beau sexe, oblige les *artistes capillaires* de Paris à parcourir les villages du Nord au Midi, à la recherche des plus belles chevelures du genre humain, ce qui n'empêche pas que ces mêmes industriels ne vous en fabriquent composés des erins plus ou moins fins de toutes sortes d'animaux. Les cheveux blonds nous viennent du Nord, de Picardie principalement. Le Midi et l'Ouest nous fournissent les bruns et les noirs. En Picardie l'échange se fait soit contre des gravures, soit contre des bijoux (faux, bien entendu); dans le Midi, où l'on est plus matériel, on offre aux jeunes filles des étoffes ou de l'argent, mais encore rarement de l'argent, puisque celui-ci servirait tout de même à la jeune fille pour acheter sa toilette.

Au moment de la foire, les personnes munies d'une belle chevelure viennent au chef-lieu de canton où se tient le marché. Là une armée de coiffeurs, industriels français et anglais, se tient prête à l'attaque. Les jeunes filles sont prises d'assaut, on débat les prix. Ainsi qu'à la Bourse, on crie, on tempête; l'un offre deux foulards, l'autre douze mètres d'indienne, le troisième de magnifiques paires de bottines à glands et talons hauts, etc., etc. Une estrade est construite sur le milieu de la place, un écriteau annonce la vente, les industriels qui se sont arrangés avec la jeune fille la font monter sur l'estrade, le commissaire fait valoir sa marchandise qu'il étale aux yeux des *artistes capillaires*, l'enchère a lieu et c'est au plus offrant que revient la chevelure. Alors la jeune fille va s'asseoir sur une chaise où se fait l'opération de la coupe. Quelquefois les prix se débattent avec les parents de la jeune paysanne; on se tape dans la main, on va boire un pichet de cidre ou un pot de vin, et le marché est conclu. La jeune fille n'a plus ses cheveux, c'est vrai, mais elle s'achète un chignon de crins et n'en est que plus contente puisqu'elle est à la mode.

Le célèbre Brigham Young, patriarche des Mormons, a abdiqué et s'est retiré dans la vie privée.

Sans aucune espèce d'instruction, mais doué de beaucoup d'adresse et d'une rare audace, ce personnage étrange a réussi à régner en maître sur une population qui s'est accrue peu à peu et qui a été évaluée en dernier lieu à cent mille personnes environ. C'est en 1846, qu'à la tête de quelques centaines de fanatiques chassés de l'Illinois et du Missouri, Brigham Young est allé se réfugier dans une contrée presque inconnue alors, bordée par le fleuve du Missouri et de hautes montagnes, où, dès l'année suivante, il a fondé la ville qu'il a rendue célèbre depuis.

Dans un long manifeste politique adressé au *New York Herald*, Brigham Young déclare que sa démission, comme président de l'Institution coopérative commerciale de Sion, est donnée seulement à cause de soucis séculiers, et n'affecte en rien sa position comme président de l'Eglise. Son intention, dit-il, est d'établir une colonie dans l'Arizona, au cœur même du pays des Apaches.

Un jour, à l'époque de sa fête, une jeune fille brode pour son parrain des pantoufles en velours doré. Pour aller avec ces pantoufles il faut un tapis neuf. Pour cadrer avec ce tapis de la Savonnerie, changer le vieux fauteuil et les vieilles chaises. Pour aller de pair avec les nouvelles chaises et le nouveau fauteuil, on achète un ameublement nouveau. Pour mettre en relief les dits meubles, il faut rebâtir la maison. Bref, la force entière du parrain y passe et la filleule n'a plus pour dot que les pantoufles qu'elle a brodées.

Un jour de Saint-Etienne, un moine devait faire le panegyrique de ce saint. Comme il était déjà tard, les prêtres, qui craignaient que le prédicateur ne fût trop long, le prièrent d'abréger. Le religieux monta en chaire, et dit à son auditoire :

—Mes frères, il y a aujourd'hui un an que je vous ai prêché le panegyrique du saint dont on célèbre la fête; comme je n'ai point appris qu'il ait rien fait de nouveau, je n'ai rien non plus à ajouter à ce que j'en ai dit alors.

Là-dessus, il donna la bénédiction, et s'en alla.

Pensez profonde d'un député conservateur :

—Voulez-vous que de votre vivant on dise du bien de vous ? Faites le mort.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs a toutes les vertus qu'on lui attribue.

Devant Sébastopol, on coupait la jambe à un colonel, et son domestique se lamentait.

—Pourquoi pleures-tu, imbécile ? lui dit son maître. Tu n'auras plus qu'une botte à cirer.

THIERS AU COLLEGE.—M. Adolphe Thiers, avant de devenir un historien de mérite, fut un assez turbulent écolier. Au collège de Marseille, où il était bourgeois, il victima un de ses professeurs de la manière suivante : Un soir, il recouvrit sa chaise d'une belle couche de poix, de sorte qu'à la fin de la leçon, le pauvre professeur ne put se lever. Bires immodérés dans l'auditoire, comme bien le devinez. Le coupable fut connu bientôt, tout se sait ! et, mandé devant le proviseur :

—Votre conduite est indigne, monsieur !

—Dame, répondit le petit Thiers, je voulais le rendre inamovible !

Un mari querellait sa femme d'une façon burlesque. La dame lui rit au nez.

—Vous vous moquez, s'écria l'époux vexé; vous croyez que je n'ai pas d'esprit ? Eh bien, j'en ai beaucoup.

—Je le crois volontiers, répliqua la femme; il y a si longtemps que vous faites des économies.

Les Pilules du Dr. Colby sont approuvées par tous les médecins qui en ont vu la formule.

TOUT CE QUI EST RARE EST CHER.—Un avocat disait, d'un de ses confrères qui était fort ignorant :

—Voyez un tel, il n'y a pas d'avocat plus cher que lui; il ne donnerait pas une bonne consultation pour cent pistoles.

TOUT VIENT AVEC LE TEMPS.—Les habitants d'une paroisse de village se plaignaient à un fondeur de ce que la cloche qu'ils leur avait vendue n'avait presque pas de son; il les consola, en leur disant :

—Faites-la toujours monter dans votre clocher; elle parlera avec l'âge.

TRADUCTEURS D'HORACE.—Mercier disait :

—Traduire Horace, c'est transvaser du champagne; la mousse fuit.

Les hommes se transforment en engins à vapeur, et du matin au soir, et du soir au matin, rêvent à l'argent. La terrible tension sur le système nerveux causée par ce travail de l'esprit, produit non-seulement la Maladie du Cœur, la Dyspepsie et les maladies des Poumons, mais est souvent la cause directe de l'Apoplexie, la Démence et le Suicide. Il est très-remarquable que pendant le progrès du monde des découvertes se font suivant les exigences des temps. Aussitôt que l'homme a senti le besoin d'un prompt moyen de transport, les chemins de fer et les bateaux à vapeur ont été introduits; le désir de communiquer rapidement ses pensées a fait trouver le télégraphe. Le charbon est découvert presque aussitôt que le bois se fait rare, et à présent que l'esprit des hommes est excité au plus haut degré afin de saisir et de jouir des jouissances d'un âge extravagant, l'Hypophosphite de Fellows fait son apparition, pour leur permettre par des moyens artificiels de conserver cette tension de l'esprit à un degré indéfini.

#### LAMARTINE ET LE PEINTRE D'ENSEIGNES.

Il y a quelque trente ans, il y avait à Mâcon un pauvre diable d'artiste, un peintre que sa misère tenait éloigné de la capitale et qui se croyait grand parce qu'il était inconnu. La détresse de ce malheureux n'avait d'égal que sa fierté. Un jour qu'il se mettait au lit de bonne heure, afin de pratiquer le proverbe: "Qui dort dine," il entendit frapper à sa porte; ce venait le chercher de la part de Lamartine. Il se leva, surpris, emprisonna sa maigre taille dans son unique habit et suivit le valet de chambre du grand poète.

Lamartine le reçut le sourire aux lèvres, la main tendue.

—J'ai entendu parler de votre talent, dit-il; voudriez-vous me faire une copie de ces portraits ?

En même temps, il lui montrait le portrait de Mme de Lamartine et le sien.

L'artiste, confiant en lui-même, accepta. Pendant un mois, il fut le commensal fêté de Saint-Point. Au bout de ce temps, il avait produit deux croûtes effroyables qu'on fit disparaître avec un soin religieux.

—J'ai à vous proposer quelque chose encore, fit le poète à son compatriote charmé. Les artistes de talent ennobissent les plus humbles sujets: Decamps, peint des singes, Troyon, des bœufs et des chevaux. Jardin, des chiens. Voulez-vous peindre mes levrettes ?

Le peintre s'inclina. Cela dura un mois encore. Député nouvellement élu, Lamartine devait partir pour Paris. Il mit un portefeuille dans la main de son protégé, et avec un tranquille sourire :

—Vous pouvez maintenant, si vous le voulez, aller dans la capitale pour y continuer vos études. Mais croyez-en un ami, les sentiers de l'art sont difficiles. Atteindre les sommets est presque un prodige. Vous ne voudriez pas vous arrêter en route; vos aspirations sont trop nobles, votre ambition trop élevée. Le bonheur, soyez-en sûr, est en province, dans la vie de famille et la médiocrité. Si vous voulez m'en croire...

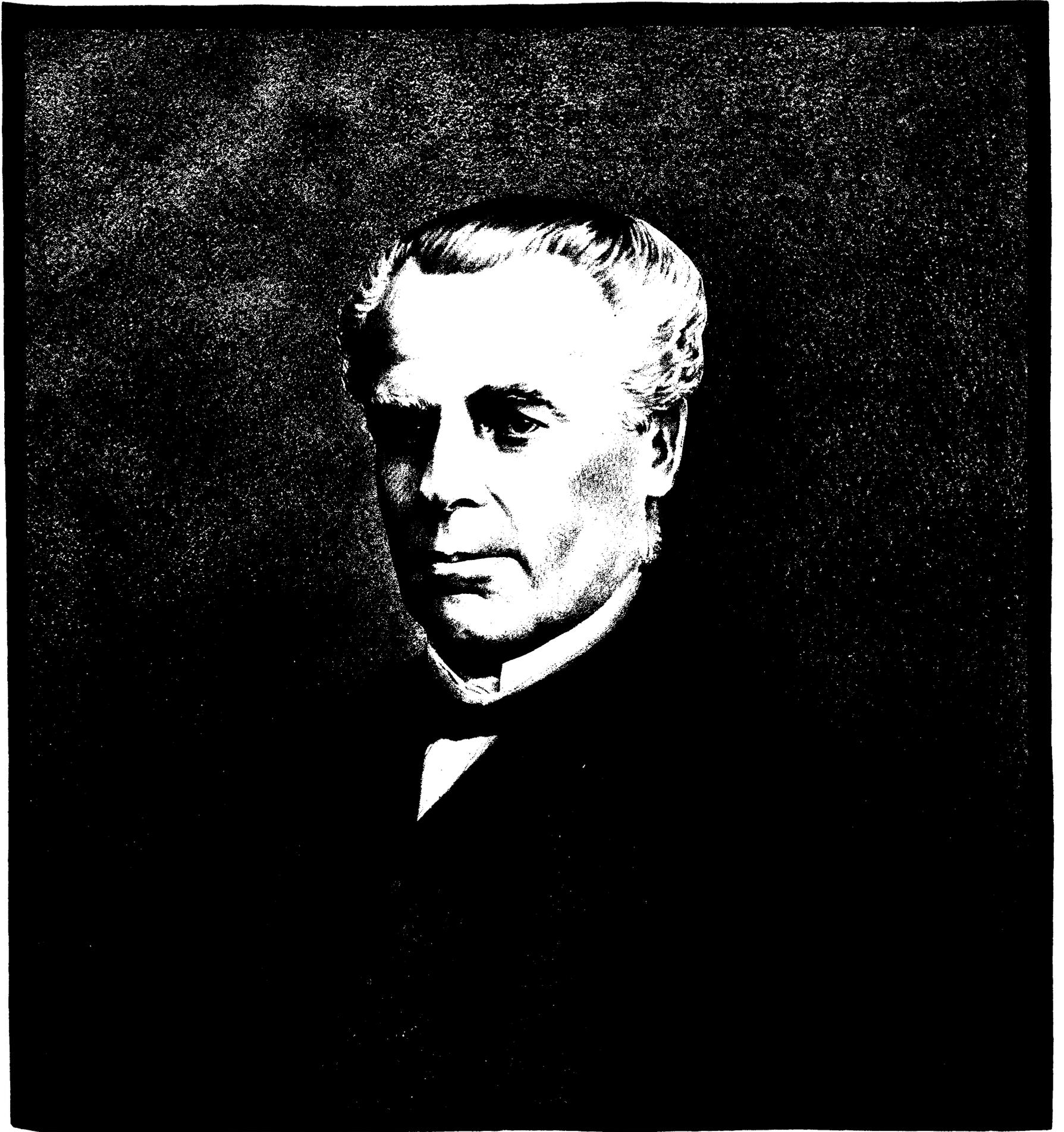
—Je suis à vos ordres et vos conseils sont une loi pour moi.

—Eh bien, restez à Mâcon; mariez-vous, achetez une petite boutique; votre dot est dans ce portefeuille. Vous peindrez pour vous-même. Est-ce que le bonheur ne vaut pas mieux que la gloire ?

Et le peintre de portraits devint peintre d'enseignes. Aujourd'hui il est père de famille et bénit le nom de celui qui a écrit la *Chute d'un Ange*.

—Il a vu clair, dit-il; ah ! il comprenait que je ne serais jamais qu'un *croûton* !

Jeunes gens, méditez ça.



L'HON. SIR GEORGE ETIENNE CARTIER, BARONNET.

DÉCÉDÉ À LONDRES LE 20 MAI, À L'ÂGE DE 59 ANS.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE RÉCENTE PAR TOPLEY, OTTAWA.



« À LA COURSE. » — PAR HENRY HARDY.



"LA FILLE ET SON CHAT."—D'APRÈS LE TABLEAU DE A. RAMBERG.

INCENDIE D'UNE PARTIE D'OTTAWA.—D'APRES LES ESQUISSES DE E. JUMP.



LE BLOC MCGREEVY, RUE DALY, TOTALEMENT DÉTRUIT.



LES PRÊTRES DU COLLÈGE ST. JOSEPH ARRÊTANT LE PROGRÈS DES FLAMMES.

## AVIS.

Chaque abonné qui est servi par la malle, verra sur l'enveloppe, à la suite de son nom, des chiffres indiquant le mois et l'année jusqu'où il est marqué payé sur nos livres. Ainsi, 7.73 indiquent qu'il a payé jusqu'au 1er juillet, 1873; 9.72 indiquent que l'abonné a payé jusqu'au 1er septembre, 1872, et qu'en conséquence il nous doit l'année courante finissant le 1er septembre, 1873. Ceux de nos abonnés qui nous doivent l'année courante, ou des arrérages, voudront bien nous payer de suite. L'abonnement étant dorénavant invariablement payable d'avance, ceux dont les chiffres indiquent qu'ils ont payé jusqu'à une date ultérieure, voudront bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement pour l'année suivante avant la date marquée sur l'enveloppe.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 29 MAI, 1873.

## LA SESSION.

La session a été, vendredi dernier, ajournée au 18 août prochain. Commencée dans l'excitation et la jubilation, elle s'est terminée dans le deuil et les larmes. La mort de Sir George a jeté sur la Chambre, comme sur le pays tout entier, un voile de sombre tristesse. Il nous fait plaisir d'ajouter que l'Opposition s'est noblement associée au deuil des Conservateurs et de la nation; ses chefs et ses principaux hommes ont trouvé d'éloquents paroles sur ce grand malheur, et ses principaux organes, l'*Evénement*, le *National* et le *Herald* ont eu de belles pages pour déplorer la perte de ce grand citoyen. Devant un berceau comme devant une tombe, les ressentiments, les colères et les haines se taisent. C'est un grand et beau spectacle que le Bas-Canada tout entier vient de donner. Ce sera l'un des traits les plus admirables de notre histoire nationale. Qui sait si cette douleur générale n'est pas l'aurore d'une ère nouvelle et meilleure pour le pays? Qui sait si cette union dans les larmes inaugurée sur un cercueil ne montera pas plus haut et n'enveloppera pas tous les enfants de la belle Province de Québec dans une même et seule politique—union si possible, qui serait grande, noble et généreuse, et dont nous aurions tant besoin à Ottawa! Nous savons que Sir George désirait ardemment cette union dans l'intérêt du pays qu'il aimait tant, du "Canada, son pays et ses amours."

La question des Ecoles du Nouveau-Brunswick est entrée dans une nouvelle phase. Son Excellence le Gouverneur-Général a demandé l'avis des officiers en loi de la Couronne en Angleterre pour savoir s'il pouvait accepter la motion-Costigan et désavouer les derniers actes de la Législature du Nouveau-Brunswick. Le procédé ne paraissait pas très-constitutionnel et M. Costigan eût peut-être proposé un vote de non-confiance, si Mgr. Bourget et Mgr. Sweeney ne se fussent pas déclarés satisfaits de l'action du gouvernement.

La Chambre a décidé de faire aux frais de l'Etat les funérailles de Sir George et d'ériger à sa mémoire un monument digne de l'homme et du pays.

Le bill des élections est remis à la prochaine session; mais la loi des élections contestées a été adoptée et sanctionnée, avec peu d'amendements. En somme, la session, qui a duré onze semaines, a été très-fertile en résultats. On y a adopté grand nombre de lois administratives d'importance. Le commerce, la navigation, les chemins de fer, l'immigration, même l'industrie nationale, ont été l'objet de l'attention efficace de nos législateurs. La loi référant aux tribunaux réguliers les contestations d'élection est un grand pas de fait dans le sens de la pureté du suffrage électoral, que tous les citoyens honnêtes désirent sincèrement atteindre.

J. A. MOUSSEAU.

## "A L'ŒUVRE ON RECONNAIT L'ARTISAN."

Oui, "à l'œuvre on reconnaît l'artisan." Le proverbe est vieux, mais bon, sage, et surtout pratique. Vous vous vantez d'être bon forgeron, bon menuisier, bon maçon, bon mécanicien; c'est parfait. Mais entre dire et faire, il y a une légère différence; entre les paroles et les faits il y a souvent un abîme. Prouvez-moi donc que vous êtes bon forgeron, bon menuisier, bon maçon, bon mécanicien. Voici les outils et les matériaux: à l'œuvre!

C'est exactement le cas pour notre industrie canadienne. La Chambre a unanimement dit au gouvernement: le pays veut du sucre de betterave; c'est une industrie nationale à fonder; M. Bonnemant est prêt à donner au pays le secours de son expérience, de ses capacités, de son énergie et de ses capitaux. Avec une protection efficace—exemption de droits pendant dix ans sur le sucre de betterave—ce genre de manufacture prend racine dans le pays, progresse rapidement, fournit de l'emploi aux Canadiens

qui émigreraient, retient les enfants du sol, et contribuera à la régénération de l'agriculture. Le gouvernement consent et accorde la protection demandée.

Mais pas de civet sans lièvre, ni manufactures sans capitaux. On ne peut décemment et sûrement commencer une manufacture de ce genre sans avoir devant soi un capital en perspective d'au moins trois cent mille piastres. C'est le chiffre fixé par M. Bonnemant pour sa compagnie, déjà privéement organisée, en attendant qu'il lui donne corps et vie par une incorporation régulière qui en fera une société à fonds social limité. Il ne demande que trente mille piastres de souscription au Canada; le reste il se charge de le fournir par lui-même et par souscriptions recueillies en France et en Angleterre. La manufacture du sucre de betterave a subi l'épreuve de l'expérience et en Allemagne et en France, où elle réussit très bien, malgré les énormes impôts dont elle est frappée. On peut donc affirmer que la compagnie, ici libre de droits, ne pourra que payer d'excellents dividendes aux actionnaires. Il devra donc être facile de trouver dans le pays non-seulement les \$30,000 demandées par M. Bonnemant, mais même tout le capital nécessaire. C'est le temps, ou jamais, de faire suivre le précepte de l'exemple, de mettre l'artisan à l'œuvre.

Le vote de la Chambre sur la question est une victoire bas-canadienne, une victoire bas-canadienne française. Il était connu de toute la députation que c'est dans la Province de Québec qu'on voulait entreprendre de faire en grand du sucre avec la betterave et que c'est un Français distingué qui est l'auteur du projet, le promoteur de l'entreprise nouvelle. Libre-échangistes et protectionnistes, conservateurs et libéraux se sont patriotiquement donné la main pour faire réussir le projet de M. Bonnemant. Allons-nous maintenant, nous, Canadiens-Français, reculer, tirer en arrière, et laisser la compagnie de M. Bonnemant se recruter parmi les Anglais seulement? Après avoir crié sur les toits que l'industrie seule pouvait sauver la Province de Québec, arrêter le courant toujours grossissant de l'émigration, et qu'il nous fallait à tout prix un tarif protecteur, allons-nous nous croiser les bras; nos hommes de moyens, nos capitalistes vont-ils rester sur l'arrière-plan et demander aux Anglais de faire leur œuvre?—Nous espérons que non. On ne se rendra pas coupable d'une aussi lâche abdication.

Nous ne voulons pas, certes, exclure les Anglais de la compagnie de M. Bonnemant. Ils sont trop libéraux, trop généreux, trop hommes d'affaires pour que nous les prenions en grippe et demandions leur éloignement d'une entreprise nationale. Mais nous prétendons humblement que nos compatriotes doivent faire leur part—et largement leur part—pour assurer l'existence et la prospérité d'une industrie qui profitera surtout aux Canadiens-Français.

Au reste, le Bureau provisoire de la Compagnie de M. Bonnemant offre les meilleures garanties d'efficacité, de respectabilité et d'honnêteté. Voici les noms des patrons et directeurs: M. Joly, M. P., président; M. Andrew Allan, M. le juge Coursol, M. R. Thibodeau, l'hon. M. Starnes, M. B. P. Benoit, M. P.; M. A. Boyer, M. P.; M. Amable Jodoin, et M. S. Lesage, Député-Commissaire des Travaux Publics.

On ne pouvait certainement faire un meilleur choix. Les deux camps politiques, dans ce qu'ils ont de mieux y sont représentés. Le temps est donc arrivé, comme nous le disions plus haut, de mettre "l'artisan à l'œuvre," de prouver que les professions de protectionnisme des Canadiens-Français étaient sincères. Si nous laissons échapper cette occasion de nous montrer fidèles à nos enseignements, de nous montrer vrais dans nos souhaits, de nous montrer d'accord avec nos principes protectionnistes, nous devons nécessairement être mal accueillis par le Parlement Fédéral, lorsque nous voudrions lui demander protection pour d'autres industries de la Province de Québec. Evidemment, il n'y a pas à se le dissimuler, la question envisagée à son véritable point de vue, devient une question de vie ou de mort pour nous. Qu'on le comprenne ainsi, qu'on se le dise et qu'on souscrive en conséquence.

J. A. MOUSSEAU.

## ÇA ET LÀ.

## LA QUESTION DES ÉCOLES.

On dit qu'à la demande des évêques réunis à Québec, l'Opposition a consenti à ne pas pousser plus loin la question des écoles. Il paraît que les membres de l'Opposition, les *Clear Grits* surtout, sont mécontents; ils disent que puisqu'on s'adressait à eux comme parti, on devait les laisser recueillir le bénéfice de leur premier vote et ne pas les engager à agir pour leur faire accepter ensuite la décision du Gouvernement qui n'était rien autre chose qu'un refus de se conformer à l'ordre de la Chambre. Les *Clear Grits* disent qu'ils n'ont pas été beaucoup récompensés chaque fois qu'ils se sont alliés aux catholiques. Il n'y a pas de doute que pour eux c'est très désagréable.

L. O. D.

## L'INCENDIE D'OTTAWA.

Nous avons parlé de cet incendie dans notre dernier numéro. Le feu prit en arrière de l'endroit connu sous le nom de "Patterson Place" et put se répandre faute d'eau et de pompes suffisantes jusqu'à ce que tout le pâté de maisons compris entre les rues Daly et Stewart eût été incendié. Si le vent eût été plus fort, la plus grande partie de la ville y aurait passé.

L'une de nos gravures représente les prêtres et ecclésiastiques du Collège St. Joseph montés dans les échelles et luttant contre l'élément destructeur. Ils se sont multipliés en cette occasion pour secourir les malheureux incendiés.

M. le notaire Mathieu, de Montréal, associé de MM. Jobin et Desrosiers, un des citoyens les plus estimés et les plus honorables de notre ville, est mort, la semaine dernière à l'âge de 63 ans.

On nous prie d'avertir nos lecteurs que le tirage des lots, pour la Loterie de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Québec, ne pourra avoir lieu avant la fin du mois de juin.

## "LE FOYER CANADIEN."

Il est temps que nous accusions réception de ce nouveau journal fondé à Worcester, États-Unis, dans l'intérêt de la population canadienne, par M. Houde, qui a déjà fait preuve de beaucoup de talent dans le *Protecteur*, et par M. F. Gagnon notre collègue pour l'édition américaine de notre journal. Le *Foyer* s'occupe beaucoup des questions d'émigration et de rapatriement, il est bien rédigé.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les directeurs du chemin de fer du Nord nouvellement élus, sont:

James G. Ross, Burstall, Bandet, A. Thompson, T. McGreevy, J. B. Renaud, W. Russell, Col. Rhodes, On les voit, quatre des anciens directeurs, MM. Ross (de Champlain), Cauchon, McDougall et Thibaudeau sont mis à la porte.

M. F. X. Mathieu, avocat de Ste. Scholastique, est nommé shérif du district de Terrebonne, en remplacement de M. Alphonse Baby, qui a résigné.

M. L. J. Riopel est nommé agent des terres et des bois de la Couronne, dans les limites de l'agence de Bonaventure, à la place de N. Verge, Ecr., décédé.

La Gazette Officielle de samedi contient la Procès nation Royale érigant le Pénitencier de St. Vincent de Paul, près de Montréal. Les détenus de Kingston appartenant à cette province seront transférés. Les officiers du nouveau pénitencier sont M. Tassé, préfet, M. MacKay, secrétaire, et M. J. B. D'Aoust, sous-préfet. Ces nominations datent du 1er novembre 1872.

On dit que M. Masson, député de Terrebonne, entrera dans le Cabinet et que M. Langevin deviendra le chef de la section bas-canadienne.

On dit que le prochain lieutenant-gouverneur d'Ontario sera M. John Crawford, député de Toronto-ouest aux Communes, et président de la Banque Royale Canadienne.

Le corps de Sir G. E. Cartier a été embaumé. Un premier service sera chanté le 27 et le corps partira pour le Canada par le steamer qui part de Liverpool le 29 courant.

Mercredi dernier, un certain nombre d'amis personnels du défunt Hon. J. S. MacDonald, se réunissaient dans les bureaux de la Banque de Montréal et décidaient de lui élever un monument par souscriptions publiques. Un comité composé de Sir A. T. Galt, l'hon. L. S. Huntington, M. H. S. King, Comming, Campbell, Brydges, Stephen et MacKay fut chargé de recueillir les souscriptions et de s'occuper de l'érection du monument. Afin de permettre au plus grand nombre possible d'apporter leur concours, la souscription a été fixée à \$10.00.

Les travaux de construction du nouveau collège des Trois-Rivières avancent rapidement et il est probable que dans quelques jours tout le rez-de-chaussée sera terminé.

On annonce de Cornwall la mort de l'hon. Philip VanKoughnet, président du bureau d'arbitrage de la Puissance, arrivé il y a deux ou trois jours. Il était âgé de 84 ans. M. VanKoughnet a joué un rôle assez important sous l'ancien régime et il a fait partie du ministère Cartier-Macdonald en qualité de commissaire des terres de la Couronne. Depuis quelques années il était tombé dans une obscurité complète.

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

## NAISSANCES.

Le 25 courant, la Dame de M. Ephrem Jourd a mis au monde une fille.

En cette ville, le 25 courant, la dame de M. F. X. N. Lussier, une fille. A Chicago, Ill., le 13 mai, la dame de M. Michel Cyr, fils, une fille.

## MARIAGES.

A l'église Notre-Dame de Montréal, par le Rév. M. Rousselot, M. Charles Joseph Maheux, commis, à Dlle. Mathilde Yon, dernière fille de feu François Yon, tous deux de cette ville.

A Fall River Mass., le 18 mars, par le Rév. M. Burk, M. Frs. Damase Maynard, à Dlle. Marceline St. Jean, tous deux de Fall River.

## DECES.

A Montréal, lundi, 26 mai, Jean-Robert-Alexandre, fils de George E. Desbarats, Ecr., à l'âge de cinq ans et trois mois. Son corps sera déposé dans la chapelle funéraire de la famille, au cimetière de Notre-Dame des Neiges, jeudi, 29 mai. Le convoi laissera la demeure, No. 1080, Rue Bonaventure, à Trois heures de l'après-midi. Les parents et amis sont priés d'y assister.

A Joliette, dimanche, le 18 du courant, à l'âge de onze mois et demi, Marie-Caroline Susanne Verchères, enfant de Charles B. H. Léprohon, Eouier, Député-Shérif du District de Joliette.

A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 36 ans, Dlle. Louise Bourgeault. A Ware, Mass., le 24 avril, à l'âge de 32 ans et 3 mois, M. Odilon Danis, ex-devant de Ste. Scholastique, P. Q.

## LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

### Troisième Partie—L'Hotel des Nefes (Suite.)

Or, vingt pages de description !... Rien que d'y penser, nous frémissons... et nul doute que nos lecteurs n'en fassent autant. Imitons l'intendant de l'hôtel des Nefes et ses compagnons, passons.

Aux deux salons que nous n'avons pas décrits, et pour cause, succédait une sorte de boudoir.

Là, nous sommes bien forcés de nous arrêter, car ceux que nous suivons s'arrêtèrent.

Ce boudoir était de forme octogone et d'assez grande dimension. Des panneaux de tapisserie des Gobelins, représentant des scènes mythologiques, du goût le plus anacréontique et cependant sans trop d'indécence, s'encadraient dans chacun des huit pans du boudoir, entre des moulures blanc et or, du travail le plus précieux et le plus fini.

Le pinceau d'un grand artiste avait jeté à profusion, dans la fresque du plafond, les chairs roses et grasseollettes, les blanches épaules, les gorges saillantes, les longues chevelures éparpillées, brunes et blondes, sur des peaux de panthère, des thyrses et des pampres.

Les satyres à pied fourchu et les petits amours tout nus ne faisaient pas défaut, comme bien on le pense.

Tout cela représentait une bacchanale quelconque.

Les deux grands sofas, les fauteuils et les poufs étaient en bois sculptés et dorés, à formes gracieusement contournées, et recouverts en tapisserie pareille à celle des panneaux.

Un immense miroir de Venise, dans un cadre d'ébène incrusté d'argent, s'inclinait au-dessus de la cheminée, et la prodigieuse épaisseur de son cristal limpide et taillé en biseau renvoyait des éclairs vifs et de fugitives lueurs, comme les arêtes d'un diamant.

La pendule, les candélabres et les coupes étaient en porcelaine de la manufacture royale de Sèvres.

Bergers galants, bergères coquettes et moutons blancs s'entrelaçaient et papillonnaient avec un incomparable entrain et une afféterie délicate.

C'était joli !... joli !... joli !...

Les tapis de la Savonnerie, de haute lisse, semblaient reproduire, comme en une glace fidèle, les contours et les vives couleurs de la fresque du plafond.

Là encore s'étalait une joyeuse bacchanale : on marchait sur Bacchus et sur Erigone, sur les faunes et sur les égipans.

C'était aussi gracieux et tout aussi gai qu'un boudoir blanc et rose, et, comme on voit, beaucoup plus riche.

L'intendant et les deux hommes qu'il avait amenés jusque-là, s'arrêtèrent, avons-nous dit. L'intendant ouvrit tout à fait sa lanterne sourde et alluma, les unes après les autres, toutes les bougies des candélabres. Les merveilles du boudoir aux tapisseries apparurent alors distinctement.

On vit, de plus, dans le fond de la pièce, une petite table chargée de provisions de bouche, pain, jambons, pâtés, volailles, et une douzaine de bouteilles de vin.

Les verres, les cristaux, les assiettes, les fourchettes et tous les accessoires d'un repas se trouvaient là également en grande quantité.

—Messieurs,—dit l'intendant,—nous sommes arrivés.

—Alors,—demanda l'un des deux hommes,— nous pouvons ôter nos masques ?

—Je vais moi-même en dénouer les cordons. Ceci fut fait, et les masques, en tombant, laissèrent à découvert deux bonnes figures, franches et loyales, véritables types du visage du joyeux ouvrier parisien.

Ces deux hommes étaient en effet des ouvriers.

Ils jetèrent un regard ébloui aux splendeurs qui les entouraient.

—Ah ! fichtre !...—dit alors celui qui avait déjà parlé.

—Ah ! fichtre !... c'est soigné ici !... Dites donc, monsieur, votre bourgeois est un particulier bien meublé... C'est plus beau que chez le roi !...

—Mon maître est un seigneur fort riche,—répondit l'intendant,—ceci est la plus simple pièce de sa maison de campagne ; si vous voyiez son hôtel à Paris, c'est tout autre chose.

—Ah ! fichtre !... ah ! fichtre !... répéta de nouveau l'ouvrier avec plus d'énergie que la première fois. Puis il ajouta :—Et vous dites, monsieur, que nous sommes dans les environs de Ville-d'Avray ?...

—Oh ! un peu plus loin. Vous avez vu que nous avons mis un certain temps pour venir, et pourtant les chevaux marchaient bien... —Enfin, que nous soyons à Ville-d'Avray ou ailleurs, ce n'est pas là notre affaire... On nous paye pour ne pas savoir où nous sommes... que nous soyons donc à Pantin ou à Saint-Clo-d, je m'en moque !... Où est l'ouvrage ?...

—Je vais vous le montrer ;—mais, d'abord, ne voulez-vous pas vous rafraîchir ?

—Nous sommes trop polis pour refuser de boire un coup de n'importe quoi à votre santé... L'intendant les conduisit auprès de la table.

—Mangez et buvez,—leur dit-il,—tout ceci est pour vous... —

### III.—LES SOUTERRAINS.

—Ah ! sarpejeu !...—s'écria l'ouvrier en jetant un regard admiratif sur les nombreux comestibles étalés sous ses yeux,—si c'est là l'ordinaire de votre bourgeois, franchement, voilà un particulier qui se nourrit bien !... — Allons, François, pose quelque part ton sac d'outils, et viens casser une croûte et boire une goutte, puisqu'on nous y invite.

—Mais,—répondit François,—je ne sais où placer mon sac... —

—Par terre, mon ami,—fit l'intendant.

—J'ai peur de salir ce beau tapis.

—N'ayez aucune crainte et ne vous gênez pas.

L'ouvrier obéit. Il jeta dans un coin le grand sac de cuir dont nous avons déjà parlé, il alla rejoindre son compagnon,—lequel se nommait André,—et tous deux firent honneur aux vivres mis à leur disposition.

—Maintenant,—dit André en essuyant sa bouche avec le revers de sa main,—nous voici bien refait... où est la besogne ?

—Déclouez ce tapis, répliqua l'intendant en désignant la partie du boudoir opposée à celle où se trouvait la petite table.

—Faudra-t-il l'enlever entièrement ?

—Non,—vous le déclouerez seulement dans la moitié de la longueur de la pièce, et vous replierez la partie déclouée sur celle qui doit rester en place.

—C'est facile.

Les deux hommes se mirent à la besogne sans perdre un instant. En moins d'une demi-heure ils avaient fini. Le parquet, mis à découvert, était d'une grande beauté et composé de bois de diverses couleurs qui formaient une mosaïque.

—Maintenant ?—demanda André avec un accent interrogatif.

L'intendant se mit à genoux, et, se faisant éclairer par l'un des ouvriers, il examina longuement les combinaisons et les ajustages des feuillures du parquet.

—Avez-vous de la craie blanche ? fit-il ensuite.

—Nous ne marchons jamais sans cela.

—Donnez-m'en un morceau.

Avec ce morceau de craie, il traça par terre un carré long d'environ trois pieds de large sur quatre de longueur. Ensuite il se releva.

—Entamez le parquet,—dit-il,—en suivant l'indication de cette ligne, de manière à pouvoir enlever le morceau d'une seule pièce et le rajuster ensuite avec les charnières dont je vous ai recommandé de vous munir.

—Nous les avons, répondit André.

—Il est essentiel,—poursuivit l'intendant,—que ce travail soit fait avec un soin extraordinaire, de façon à ce que la trappe que vous allez pratiquer soit très-peu visible et qu'à moins de savoir qu'elle existe on ne puisse pas l'apercevoir.

—Ce n'est pas impossible, mais ce sera long.

—Prenez tout votre temps, rien ne vous presse.

—Alors, vous serez content.

Les ouvriers commencèrent.

Nous ne les suivrons point dans les détails compliqués de leur travail. Disons seulement qu'au bout de trois heures le carré long de parquet était enlevé et laissait voir les forts madriers sur lesquels reposait ce parquet.

—Maintenant ?—demanda pour la seconde fois André avec son même accent interrogatif.

—Sciez les solives.

En dix minutes ce fut fait.

—Bien,—dit l'intendant.—Prenez vos pioches.

—Voilà.

—Enlevez les plâtres qui remplissent ce trou, et faites-en un tas là, à côté.

Cinq minutes suffirent, puis les pioches heurtèrent un massif de maçonnerie.

—On dirait une voûte, fit André.

—Percez-la.

—Ne craignez-vous pas un éboulement ?

—Non.—Faites ce que je vous dis, il n'y a aucun danger.

Les pioches attaquèrent la maçonnerie.

Cette partie de la besogne fut plus longue et plus difficile. Enfin, une première pierre céda, se détacha de la voûte, et on l'entendit tomber en dedans et rebondir avec bruit. Le reste alla tout seul. Au bout d'un quart d'heure une ouverture béante et noire s'offrait aux regards.

—Prenez la lanterne et regardez là dedans,—dit l'intendant.

—Oh ! oh ! s'écria André après avoir exécuté cet ordre,—il y a un escalier.

—Je le savais,—fit l'intendant.—Descendez.

L'escalier était de pierre, et la première marche aboutissait juste au niveau de l'ouverture. Seulement, à coup sûr, il n'avait pas servi depuis bien des années, car son état de délabrement était extrême, et plusieurs marches disjointes et chancelantes menaçaient ruine. Cet escalier conduisait à une salle souterraine de la même grandeur que le boudoir situé au-dessus. Le sol était couvert d'un sable fin et uni,—les voûtes et les murailles, parfaitement sèches, n'offraient aucune trace d'humidité.

L'intendant prit la lanterne et fit le tour de cette pièce, en examinant les murailles avec le même soin qu'il avait mis à étudier le parquet de l'étage supérieur. Bientôt il décou-

vrit les traces d'une maçonnerie plus récente. C'était évidemment une porte condamnée. Il en indiqua nettement les contours avec la craie blanche qu'il tenait toujours à la main, et il dit :—Percez cette porte.—Ce fut long. Les moellons, admirablement ajustés, et le ciment, qui avait acquis à peu de chose près la dureté du granit, rendaient leur travail difficile.

Enfin, suant, haletants, essouffés, ils vinrent à bout de leur besogne. Un tas de décombres s'éleva à droite et à gauche, et la porte murée resta libre.

—Remontez en haut,—leur dit l'intendant,— buvez et mangez, reposez-vous pendant une heure ; nous nous remettons ensuite à l'œuvre.

André et François ne se firent pas répéter cet ordre.

Tandis qu'ils allaient faire honneur de nouveau aux pâtés, aux jambons et au vieux vin de Bourgogne, l'intendant pénétra seul dans la seconde pièce dont l'accès venait d'être rendu libre. Cette salle, voûtée comme la première, s'étendait sous l'un des salons. A coup sûr, un étage souterrain reproduisait exactement les distributions du rez-de-chaussée de l'hôtel. Là aussi, il y avait des portes murées qu'il s'agissait d'ouvrir.

Après le repas et le repos, le travail recommença.

Il dura jusqu'au matin. Quatre portes avaient été successivement ouvertes.

André et François s'étendirent sur les tapis du boudoir et dormirent comme dans leur lit pendant quelques heures. Puis l'intendant les réveilla, et ils descendirent ensemble visiter les spacieux souterrains.

La dernière salle se terminait par un long couloir. Ce couloir conduisait à un escalier qui montait jusqu'à la voûte. Cette voûte fut percée. On souleva deux des larges planches qui formaient le parquet, et on se trouva dans un petit pavillon carré dont les murailles étaient revêtues de boiserie en chêne sculpté. A travers les volets fermés, un léger rayon lumineux indiquait clairement que le pavillon se trouvait éclairé extérieurement par le soleil.

—La besogne avance,—fit l'intendant ;—la partie fatigante du travail est achevée. Il ne reste plus qu'à mettre de l'ordre dans tout ce que nous venons de faire. Commencez par scier ces planches et pratiquez au-dessus de cette ouverture une trappe mobile semblable à celle que nous établirons dans le boudoir.

Tandis que François prenait la scie, André regarda l'intendant dans le blanc des yeux et lui dit, moitié en riant, moitié d'un air sérieux :

—Ah çà mon maître, savez-vous que nous faisons ici une bien drôle de besogne ?

—Drôle ? En quoi ?

—Tout ce mystère, ces souterrains, ces trappes... Est-ce que, par hasard, nous préparons un atelier de fausse monnaie ?

L'intendant se mit à rire.

—Vous n'y êtes pas, mon brave !—fit-il.

—Alors une question ?

—Faites.

—Il doit y avoir là-dessous une histoire d'amourette, et c'est quelque galant qui passera par tous ces couloirs, au nez et à la barbe d'un mari... Est-ce ça, hein ?...

—La discrétion m'empêche de vous répondre oui ou non ; je puis cependant vous dire que vous êtes plus près de la vérité que tout à l'heure.

André cligna de l'œil d'un air narquois, et, tout en prenant la scie à son tour, il murmura :

—Compris !... Puis il ajouta tout haut :—Est-elle bien jolie, la dame ?

—Vous m'en demandez trop long.

—Ah bah ! histoire de passer le temps !—

Qu'est-ce que ça vous fait de me répondre ?... Nous ne savons pas seulement où nous sommes, par conséquent il n'y a pas de danger que nous puissions compromettre quelque chose en bavardant !... Nous raconterions à Dieu et au diable ce que nous avons fait ici, bien malin serait celui qui devinerait la maison... —

Autant vaudrait, ma foi, chercher une aiguille dans une botte de foin !... on aurait même encore plus de chances dans ce dernier cas... —

—Eh bien, oui,—répliqua l'intendant avec un nouveau sourire,—elle est jolie... très-jolie !...

—Et le mari ne se doute de rien, bien sûr ?

—Vous comprenez que s'il se doutait de quelque chose, on ne se donnerait pas tant de peine pour se cacher de lui... —

—Au fait, c'est juste !... Je le vois d'ici, ce mari, s'il est jaloux, faisant le pied de grue et surveillant tout autour de la maison... tandis que l'amoureux arrivera tranquillement, juste dans le boudoir de la dame !... J'en ris malgré moi !... pauvre mari !... —

Allons, décidément, ces gens riches et ces grands seigneurs n'ont pas plus de chance que les autres !... —

—Et le mari ne se doute de rien, bien sûr ?

—Vous comprenez que s'il se doutait de quelque chose, on ne se donnerait pas tant de peine pour se cacher de lui... —

—Au fait, c'est juste !... Je le vois d'ici, ce mari, s'il est jaloux, faisant le pied de grue et surveillant tout autour de la maison... tandis que l'amoureux arrivera tranquillement, juste dans le boudoir de la dame !... J'en ris malgré moi !... pauvre mari !... —

Allons, décidément, ces gens riches et ces grands seigneurs n'ont pas plus de chance que les autres !... —

### IV.—LES VINGT-CINQ LOUIS.

Après avoir formulé la réflexion philosophique qui termine notre dernier chapitre, André reprit ses outils et se remit à travailler activement avec François.

Des charnières furent ajustées aux planches qui recouvraient l'ouverture et qui formèrent ainsi une trappe parfaitement mobile et facile à soulever, depuis l'intérieur du pavillon et depuis l'intérieur du souterrain.

Cela fait, les trois hommes redescendirent dans les salles basses. L'escalier de pierre qui terminait le couloir fut remis en état. On édifia une espèce de banc circulaire avec les décombres résultant de la démolition des portes

murées. On répara soigneusement l'escalier qui conduisait au boudoir. Enfin, le carré long coupé dans le beau parquet mosaïque devint une trappe semblable à celle du pavillon.

—Voilà qui ne va pas mal,—dit André, après avoir donné le dernier coup de rabot et de lime, et en regardant son ouvrage d'un air satisfait,—mais... —

Il s'interrompit.

—Mais quoi ?—demanda l'intendant.

—Il faut enlever entièrement le tapis de cette pièce et ne pas le replacer, ou bien tout ce que nous avons fait et rien ce sera absolument la même chose.

—Pourquoi donc ?

—Parce que ce tapis, si on le recloue, masquera la trappe et que, par conséquent, on ne pourra plus la soulever... —

L'intendant sourit.

—Et vous ne voyez pas un moyen d'obvier à cet inconvénient ?—demanda-t-il.

—Ma foi non. Il y aurait bien la ressource d'entailer le tapis dans toute la largeur de l'ouverture ; mais, quelques précautions que l'on puisse prendre, ce serait parfaitement visible, et ce n'est pas ce qu'il faut ici... —

—Non, en vérité.

—Alors, nous enlevons le tapis ?

—Gardez-vous en bien.

—Vous avez donc un expédient, vous ?

—Pardieu !

—Ah ! par exemple, je suis curieux de voir ça !...

L'intendant tira de la poche de son habit une dizaine de petits tubes creux, en cuivre, d'un pouce de long, et autant de gros clous sans pointe, de la même longueur que les tubes.

—Et c'est dans ces petits outils-là qu'est votre expédient ?—demanda André d'un air incrédule.

—Mon Dieu, oui.

—Ah ! ah !...

Et cette exclamation dubitative fut accompagnée, de la part de l'ouvrier, d'un mouvement d'épaules très-significatif.

—Rabattez le tapis,—fit l'intendant,—comme si vous alliez le reclouer.

—Voilà qui est fait.

—Maintenant, soulevez-en un peu les bords et enfoncez dans le plancher ces tubes de cuivre, à un pied et demi les uns des autres.

André et François s'acquittèrent de cette besogne.

—Tenez le tapis, reprit l'intendant,—et, au-dessus de chacun des tubes, faites dans le tissu un petit trou avec la pointe de votre compas... Bien. Prenez ces clous et introduisez-les dans les tubes en traversant le tapis... C'est fini. Qu'en dites-vous ?

—Ma foi,—répliqua André,—je dis que vous aviez raison et que je n'aurais jamais pensé à cela !...

L'intendant venait tout simplement d'inventer le système de posage des tapis si usité aujourd'hui dans toutes les maisons où l'on veut souvent donner à danser. Grâce à ce système, il faut trois minutes pour enlever le tapis d'un salon, et autant pour le remettre.

—Voici le salaire convenu,—reprit l'intendant en mettant vingt-cinq louis dans la main d'André,—reposez-vous, achevez ces pâtés et ces jambons, et videz ces bouteilles. Cette nuit je vous reconduirai moi-même à Paris.

Les deux ouvriers s'attablèrent et firent si bien honneur aux flacons, qu'un peu avant onze heures du soir ils étaient gris comme des gardes-françaises et s'endormaient sur les fauteuils dorés dont la moelleuse élasticité invitait au sommeil. L'intendant réveilla les dormeurs.

—Voici vos masques,—leur dit-il,—mettez-les, je vous prie, nous partons.

André et son compagnon obéirent, sans se rendre parfaitement compte de ce qu'ils faisaient. Comme la nuit précédente, l'intendant les prit par la main, les fit sortir de l'hôtel et les conduisit à travers le jardin jusqu'à la porte dérobée, qu'il ouvrit. La voiture attendait dans la rue. Tous trois montèrent dans le mystérieux carrosse, qui partit au grand trot de ses deux chevaux. Avant le second tour de roue, les ouvriers s'étaient rendormis. Au bout de deux heures de marche, la voiture s'arrêta.

André et François se réveillèrent en sursaut.

—Otez vos masques,—fit l'intendant ;—descendez, mes amis, et retournez chez vous.

—Où sommes-nous ?

—Vous le verrez.

La portière s'ouvrit.

Les ouvriers sautèrent assez lourdement sur le pavé.

Les chevaux tournèrent bride à l'instant même et prirent le galop.

André regarda autour de lui. La lune se mirait, brillante, dans les eaux tranquilles de la Seine, à peu près à cet endroit où s'élevait aujourd'hui le Palais-Bourbon.

Le carrosse avait déjà disparu.

Machinalement André mit sa main sur la poche de son gilet. Les vingt-cinq louis y étaient toujours.

—Tant d'argent pour vingt-quatre heures de travail !... murmura l'ouvrier dont l'ivresse se dissipait au grand air. C'est drôle, tout de même !... dis donc, François... —

—Quoi ?

—Est-ce que tu la crois, toi, cette histoire d'un amoureux, d'une belle dame et d'un mari ?...

—Ma foi, oui....  
—Eh bien, toute réflexion faite, tu as tort...  
—Tiens!...tiens! tiens!...  
—Tout ça, mon garçon, vois-tu bien, ce sont des bourdes!...  
—Allons donc!...  
—Plus j'y pense, plus je reviens à ma première idée!...  
—Qu'est-ce que c'est que ta première idée?  
—Je ne m'en souviens pas du tout...  
—C'est que nous venons de travailler pour des faux monnayeurs...  
—Tu crois?  
—J'en jurerais.  
—Ah! diable!...  
—Mais, au fond, ça m'est bien égal... pourvu, cependant, qu'on ne nous ait pas payés avec de la fausse monnaie!...  
—Ah! diable!... ah! diable!... — répéta François avec beaucoup plus d'énergie que la première fois.

—Rentrons dans Paris au plus vite, — tâchons de trouver un cabaret ouvert, et nous verrons bien...  
Fort inquiétés par le soupçon qui venait de s'emparer d'eux, les ouvriers se dirigèrent d'un pas rapide vers le centre de Paris.

Une de ces tavernes, mal hantées, qui ne se ferment ni le jour ni la nuit, s'offrit à eux du côté des piliers des halles. Ils se firent apporter une bouteille qu'André payait avec l'une des pièces d'or qu'il venait de recevoir. Le cabaretier lui rendit sa monnaie sans conteste. Les louis étaient bons!... André et François partageaient leur petit trésor, et le cœur soulagé d'un fardeau véritable, allèrent se coucher.

Le lendemain, dès le matin, beaucoup de bruit et de mouvement se faisait dans les cours et les appartements de l'hôtel des Nèfles. Des domestiques en grande livrée allaient et venaient. Six chevaux d'une merveilleuse beauté prenaient place devant les râteliers bien garnis des écuries.

Deux voitures s'installèrent sous les remises. Un cuisinier et plusieurs marmitons envahissaient les cuisines. Valets et soubrettes étaient à leur poste.

L'intendant présidait à tout.  
Enfin, vers les deux heures de l'après-midi, un bruit de grelots vivement agités, un grand fracas de roues et les claquements sonores des fouets des postillons annoncèrent l'arrivée d'une chaise de poste. La porte d'honneur tourna sur ses gonds.

Un carrosse couvert de poussière s'arrêta devant le perron.

L'intendant se précipita à la portière, qu'il ouvrit.

Une jeune femme et un jeune homme en descendant.

—Eh! bonjour, monsieur de Roncevaux!  
—dit le jeune homme à l'intendant, — je suis enchanté de vous voir!...

## V.—NOUVELLES ROUBRIES.

Laissons s'écouler, s'il vous plaît, un intervalle de plusieurs mois, et contentons-nous de dire sommairement quels changements étaient survenus dans la situation de nos personnages pendant cet espace de temps.

Denis et Marguerite, car on a deviné sans peine que ce sont eux que nous venons de voir arriver à l'hôtel des Nèfles, menaient à Paris une fort grande existence, sous le nom du vicomte et de la vicomtesse de Pessac.

Pourquoi ce nom? — demandera-t-on.  
Ceci tient à quelques petits faits que nous allons faire connaître. Nous avons dit plus haut que le prétendu Raoul de Navailles devait quitter le château de Falkenhorst avec Marguerite de Kergen aussitôt après la cérémonie nuptiale. Ce projet avait reçu des modifications importantes.

Denis, jusqu'à la funeste arrivée de Van Goët à Kergen, avait compté sur la dot magnifique que le baron ne pouvait manquer de donner à sa fille, et s'était promis, nous le savons, de rompre avec sa vie de brigandages et, n'ayant plus besoin d'être bandit, de devenir honnête homme.

Combien de franches canailles auxquelles, pour être les plus honnêtes gens de la terre, il ne manque que quarante mille livres de rente!  
... L'argent n'est-il pas le véritable mobile des neuf dixièmes des crimes qui se commettent depuis que le monde existe!...

La présence inattendue du banquier juif avait fait s'évanouir en fumée les beaux rêves de notre héros.

Marguerite lui restait, à la vérité, mais Marguerite sans argent. Il devenait donc indispensable de resserrer plus que jamais les nœuds de l'association des chevaliers du poignard, et de tirer de cette association les plus larges résultats possibles.

En conséquence, une nouvelle assemblée eut lieu le lendemain de la nuit pendant laquelle avait été célébrée l'infâme parodie du mariage. Dans cette assemblée il fut décidé que les chevaliers du poignard abandonneraient l'Allemagne et le château de Falkenhorst pour aller exploiter le paradis terrestre des aventuriers du tous les étages.

On devine que nous parlons de Paris.  
Un plan rapide fut tracé par Denis, mis aux voix et accepté sans discussion. Sous un nom supposé, le jeune homme menerait grand train, aurait un état de maison brillant, recevrait la cour et la ville, et, grâce à l'ombre protectrice de cette position inattaquable, préparerait de

magnifiques coups de filets. Il fut décidé que Roncevaux partirait le premier et organiserait la mise en scène de cette pièce étrange, tantôt comédie et tantôt mélodrame, que nos terribles acteurs se proposaient de jouer aux dépens des bons Parisiens.

Donc, aussitôt que la blessure de son épaule serait complètement guérie, ce qui ne tarderait guère, Roncevaux se mettrait en route, muni de tout l'argent nécessaire pour la réalisation de ces grands projets. La caisse de réserve de l'association et la cassette particulière du capitaine fourniraient les fonds indispensables.

Restait pour Denis une difficulté des plus graves. C'était d'avouer à Marguerite qu'il l'avait trompée, et que ce nom de Raoul de Navailles n'était pas le sien.

Cette difficulté, Denis la tourna avec une grande habileté, à laquelle vint encore en aide la crédulité confiante de la jeune femme. Voici de quelle façon il procéda. D'abord, avec un passe-port de fantaisie et des papiers fort adroitement fabriqués, Denis et Marguerite rentrèrent en France. Tous deux s'installèrent dans une petite ville qui se trouvait à peu près à mi-chemin entre la frontière et Paris.

Denis prit pour prétexte de ce temps d'arrêt la nécessité d'écrire à son père, le vicomte de Navailles, pour lui faire part de son mariage et lui demander l'autorisation de lui amener sa jeune femme.

Au bout de quinze jours, arriva par la poste une réponse à cette lettre. Cette réponse, portant le timbre de Paris et scellée de l'écusson des Navailles, était foudroyante. Le père, irrité, reprochait à son fils, en des termes amers, d'avoir contracté à son insu et sans son consentement une union que des raisons de famille ne lui permettaient ni d'approuver ni de reconnaître. Il lui rappelait que, depuis des années, son mariage était décidé avec sa cousine du côté maternel, mademoiselle Odille de Bellegarde, que les paroles des deux familles étaient échangées, et que le père d'Odille, le vieux marquis de Bellegarde, regarderait avec raison cet incompréhensible manque de foi comme un affront sanglant.

Cette lettre se terminait ainsi :  
" Pour la première fois, depuis des siècles, depuis que Dieu et nos rois nous ont faits nobles, un Navailles manque à sa parole, — un Navailles foule aux pieds l'autorité paternelle et la religion du serment.  
" C'est félonie et déloyauté!...  
" Je ne regarde plus comme mon fils celui qui a donné son nom et disposé de sa main sans me demander mon agrément et sachant bien que je le lui refuserais.  
" Jamais je n'appellerai ma fille cette étrangère entrée furtivement dans ma famille.  
" Jamais une parcelle de ma fortune n'ira à ce fils qui a méconnu tous ses devoirs envers moi, ni aux enfants de ce fils.  
" Ceci, monsieur, je le sais, vous importe peu, vous êtes riche du chef de votre mère et vous n'avez pas besoin de moi.  
" Seulement, comme dès à présent vous n'êtes plus mon fils, je vous défends, non seulement de paraître devant moi à l'avenir, mais encore de porter mon nom.  
" Vous possédez la vicomté de Pessac; prenez-en le titre et le nom, et quittez celui de Navailles.  
" A ces conditions seulement, je puis vous oublier et vous faire la grâce de ne pas vous " maudire".

Denis, qui avait su pâlir son visage et mettre dans ses yeux les larmes de la colère, présenta d'une main tremblante, cette lettre à Marguerite, en lui disant : — Chère bien-aimée, vous le voyez, notre destinée est commune!... une semblable fatalité nous poursuit tous les deux! la lettre infâme que votre père vous fit adresser par Van Goët trouve ici son pendant!...

Marguerite lut, et fondit en larmes amères. Elle était doublement désespérée. D'abord parce qu'il lui semblait voir quelque chose de fatal en cette union si cruellement repoussée par les deux familles. Ensuite et surtout parce qu'elle avait compté sur l'intervention du vicomte de Navailles auprès du baron de Kergen pour lui ouvrir le cœur et les bras paternels, et parce que cet espoir s'évanouissait pour toujours... Mais Marguerite aimait Denis. Elle l'aimait d'un amour ardent, exclusif, exalté; elle reçut ses consolations et ses caresses, elle l'entendit lui dire d'une voix douce et tendre qu'il se sentait presque heureux de penser qu'il serait tout pour elle, au milieu de ce grand isolement qui se faisait autour d'eux. Bientôt le sourire remplaça les pleurs, et elle oublia le reste du monde pour ne plus entendre que cette voix bien-aimée.

En même temps que la lettre dont nous venons de citer la dernière partie, lettre écrite et mise à la poste par Roncevaux à Paris, — Denis en avait reçu une autre de son fidèle lieutenant.

Roncevaux lui rendait compte de ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour. Il lui parlait de la location de l'hôtel des Nèfles, location à laquelle il avait été déterminé par un plan très-ancien, tombé par hasard entre ses mains, et lui révélant l'existence de souterrains inconus des propriétaires actuels de l'hôtel. Il lui donnait des détails sur les travaux qu'il faisait exécuter, et il terminait en annonçant qu'une prochaine lettre lui ferait connaître le jour où tout serait disposé pour le recevoir.

Cette lettre ne se fit pas attendre, Denis et Marguerite partirent. Nous les avons vus des

centres de la chaise de poste devant le perron de leur hôtel, et nous avons entendu le capitaine des chevaliers du poignard dire à son lieutenant, devenu son intendant : — Eh! bonjour, monsieur de Roncevaux!... je suis enchanté de vous revoir!...

A l'époque où se passent les faits que nous racontons, tout comme aujourd'hui, les Parisiens devenaient volontiers les hôtes assidus d'une maison brillante, dont une jeune et jolie femme leur faisait les honneurs. Il leur suffisait, et il leur suffit encore, que ceux dont les salons les amusent semblent nobles et paraissent riches. Ils ne vont au fond ni des papiers de famille ni des titres de fortune.

Aussi, chaque jour, l'hôtel des Nèfles était-il le théâtre de fêtes brillantes auxquelles affluait ce qu'on est convenu d'appeler *tout Paris*. Madame la vicomtesse de Pessac faisait les honneurs de la maison avec une grâce infinie et avec les apparences de la gaieté la plus franche et la plus inépuisable. Et cependant, bien souvent, cette gaieté n'était qu'un masque. Bien souvent Marguerite pleurait en cachette, lorsqu'elle pensait à son père et à sa sœur.

Combien de fois n'avait-elle pas écrit à sa bien-aimée Mina!

Mais sa femme de chambre, Simone, qui avait été choisie et stylée par Roncevaux, obéissant à des ordres précis; n'avait jamais manqué de remettre à Denis les lettres que Marguerite la chargeait de porter à la poste.

On devine que ces lettres ne portaient point. Aussi nulle réponse n'arrivait.

— Oh! — murmurait alors tristement la pauvre Marguerite, — je suis oubliée!... bien oubliée!... Mon père m'a maudite!... ma sœur ne se souvient plus de moi!... ou s'en souvient pour me mépriser et me haïr... Qu'ai-je donc fait, mon Dieu, pour mériter cela?

Et Marguerite cachait sa charmante tête dans ses deux petites mains. Ses larmes coulaient, plus douloureuses, et elle aurait voulu mourir!... Mais le soir il y avait bal à l'hôtel. Et comme Marguerite n'avait pas encore dix-huit ans, elle oubliait en dansant, ses chagrins et ses tristesses.

## VI.—LE CHEVALIER.

Donc, ainsi que nous le disions au commencement du précédent chapitre, six mois s'étaient écoulés.

Ce soir là, il y avait à l'hôtel des Nèfles une de ces fêtes somptueuses dont nous parlions tout à l'heure. Les salons regorgeaient de monde.

Ici, l'ivresse du bal et de la danse atteignait presque jusqu'au délire et mettait une sueur ardente au front velouté des plus jolies femmes de Paris.

Là, le jeu avait ses fidèles, ses héros et ses martyrs. L'or et les billets de caisse ruisselaient sur les tables de pharaon, de bassette et de lansquenot.

Ailleurs, une armée de valets s'occupaient des préparatifs d'un médianoche dont Lucullus, soupant chez Lucullus, aurait voulu le menu.

Enfin, quelques hôtes de la fête, — mais c'était bien la petite minorité, préféraient à tant de joies bruyantes le plaisir d'une causerie spirituelle et méditante. Dans ces aimables entretiens, où des esprits d'élite tenaient le dé de la conversation, on passait en revue la cour et la ville, on s'occupait de tous, des ducs et pairs, des poètes et des comédiens, des grandes dames et des grisettes, et de ces demoiselles de l'Opéra. Chacun apportait son bon mot, sa vive épigramme, ou son anecdote leste et piquante. Or, ce soir-là, les causeurs étaient plus nombreux que de coutume dans le boudoir des tapisseries que nous avons, plus haut, décrit minutieusement, et dont ils avaient fait leurs galeries.

Le marquis d'Angennes, appuyé à la cheminée, parlait depuis longtemps déjà, et ses paroles suscitaient de grands éclats de rire, des marques d'étonnement, et parfois des exclamations d'incrédulité. A propos d'un fait qu'il venait de citer, une discussion s'engagea et devint bientôt assez vive, quoique sans sortir des bornes d'une parfaite urbanité. Au plus fort de cette discussion, Denis, ou plutôt le vicomte Raoul de Pessac, entra dans le boudoir.

— Eh! mon Dieu! messieurs, — s'écria-t-il en riant, — quel grave sujet vous anime ainsi, et n'y aurait-il pas urgence à vous mettre d'accord?

— Si... si...  
— Non... non... — répondirent une dizaine de voix à la fois.

— Voulez-vous m'accepter pour arbitre? — continua, toujours en riant, le maître de la maison.

— Oui... oui...  
— Eh bien, alors, de quoi s'agit-il?

— Il s'agit du chevalier... — répondit le marquis d'Angennes.

— Le chevalier? — répéta Denis, — qu'est-ce que c'est que le chevalier?

— Comment! vous ne savez pas?

— Ma foi, non.

— Vous n'avez jamais entendu parler du chevalier?...

— Je ne crois pas.

— Mais, c'est impossible!... tout à fait impossible!... A Paris, à Versailles, à la cour, à la halle et à l'Opéra, on ne parle que du chevalier.

— Raison de plus pour que je désire en entendre parler... — répliqua Denis en souriant.

— Eh bien, mon cher vicomte, le chevalier, c'est un voleur!

— Un voleur!...

— Mon Dieu, oui! — mais un voleur comme on n'en a jamais vu, — un voleur de bonne compagnie, spirituel et galant, enfin, un voleur gentilhomme...  
— Gentilhomme, dites-vous? On connaît sa famille?

— Pas le moins du monde; mais ses façons de procéder sont quelquefois tellement aristocratiques, qu'elles lui ont valu le surnom de *chevalier*.

— Mais enfin, ce prétendu gentilhomme, il vole?

— Assurément, et beaucoup, mais je vous le répète, il vole d'une façon tellement spirituelle qu'on n'a vraiment pas le courage de lui en vouloir...  
— Les amateurs d'esprit, peut-être, mais les gens volés?...

— Eux comme les autres.  
— Mais la police?

— La police!... il s'en moque pas mal, de la police!... Jamais le chevalier ne sera pris; il est invisible, introuvable, insaisissable, il est, en même temps, partout et nulle part, il voit tout, il sait tout, et, dans le peuple, on affirme, mais tout bas, que ce gentil voleur a le diable pour allié.

— Oh! oh! murmura Denis, — voici qui me paraît un peu fort!...

— Ah! dame! mon cher, vous savez le proverbe : *La voix du peuple est la voix de Dieu!*... *Vox populi, vox Dei!*...

— Ainsi, vous croyez à ces bruits absurdes?

— Quant au traité avec messire Satan, non pas, mais quant au reste, cela, ne fait pas l'ombre d'un doute.

— Eh bien! mon cher marquis, permettez-moi d'être d'un avis contraire au vôtre...  
— Comment! vous niez que le chevalier existe?

— Oui, jusqu'à preuve contraire.

— Mais les preuves abondent!

— En êtes-vous bien sûr?

— Pardieu!... et je puis vous les donner...  
— Donnez-les donc, et si elles me paraissent convaincantes, je me rendrai à l'évidence...  
— C'est que je suis forcé de recommencer le récit que je faisais tout à l'heure à ces messieurs...

— Cela ne fait rien, — répliquèrent tous les auditeurs d'une seule voix; — recommencez, marquis, recommencez, nous écoutons...  
— Vicomte, — dit alors M. d'Angennes en s'adressant plus spécialement à Denis, — vous connaissez la marquise de Tavannes?

— Parfaitement; c'est une des plus jolies femmes de la cour.

— Vous savez qu'elle est aussi charitable que belle?...

— Tout le monde le dit, et je fais comme tout le monde.

— Son hôtel est gardé par une armée de laquais et par un suisse incorruptible, et plus vigilant que le mythologique Cerberus; ses bijoux et son or sont enfermés dans un coffre-fort d'une parfaite élégance, mais d'un poids énorme et d'une solidité à toute épreuve; la voler semblait donc la chose impossible; et cependant on la vola.

— De quelle façon?

— Ecoutez et admirez. Le chevalier, tandis que le carrosse de la marquise l'attendait à l'Opéra, trouva moyen de se suspendre sous la caisse même de ce carrosse, au moyen de deux lanières de cuir, habilement vissées, et dont l'une soutenait ses pieds, et l'autre sa tête. Il entra donc triomphalement dans l'hôtel et fut conduit sous la remise, où, certes, personne ne soupçonnait sa présence. Là, il quitta sa première position, qui devait être effroyablement inconfortable, et il se cacha dans une vieille berline dont on ne se servait plus depuis longtemps. Pendant deux jours et deux nuits, il attendit, ne vivant que de chocolat qu'il avait apporté...  
— Je vous demande pardon si je vous interromps, — dit alors Denis, — mais comment diable a-t-on pu savoir tous ces détails?

— Vous le verrez tout à l'heure, — répliqua M. d'Angennes.

Puis il reprit : Enfin, la troisième nuit, la marquise sortit pour aller au bal chez la princesse de Soubise, sa cousine; les domestiques se réunirent dans la loge du suisse pour y faire un gain, et le chevalier, trouvant sa belle, pétra dans l'intérieur de l'hôtel, ouvrit le coffre-fort avec une incompréhensible habileté, y prit un écriin, une somme de dix mille livres, retourna sous la remise, et le lendemain quitta l'hôtel en employant le même moyen qu'il avait mis en œuvre pour y entrer.

— C'est fort ingénieux, — répondit le faux vicomte de Pessac, — mais je doute fort que madame de Tavannes ait trouvé dans le procédé de notre voleur cette galanterie du bon goût dont vous parlez tout à l'heure.

— Attendez donc... je n'ai pas fini. Le lendemain, la marquise s'aperçut du vol. Grand émoi dans la maison; le lieutenant de police envoya ses plus fins limiers; ils ne comprirent absolument rien à ce qui s'était passé, et toute leur habileté échoua devant les ruses de l'adroit filou. Ils conclurent seulement que le voleur devait être un des domestiques. Mais lequel? Ils ne savaient. Le soir même, quelques amies de madame de Tavannes étant venues lui apporter leurs compliments de condoléance, elle leur répondit à peu près ceci :  
(A continuer.)



# J. MERCIER,

Nos. 48, 50 & 52, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

La plus vaste, la plus belle et la plus complète Manufacture de Voitures, de Carrosses et de Sleighs en Canada.

## KAMOURASKA, KAMOURASKA.

LES TOURISTES désirant retenir, pour la saison des Bains, un MAGNIFIQUE LOGEMENT, pouvant recevoir une famille nombreuse. situé à proximité du Bureau de Poste et du Bureau de Télégraphe à Kamouraska, sont priés de s'adresser à JOS. G. PELLETIER, N. P.

Kamouraska, 19 Mai 1873.

## DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

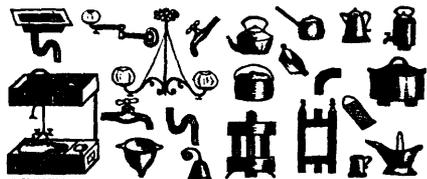
No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL,

EXECUTENT toute espèce d'ouvrages pour le bâtiment, savoir: Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'ouvriers, Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sulptures et réparations faite à ordre sous le plus court délai, à bas prix.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-20 xx G. STINSON & CO., Portland, Maine.

## GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIERES, REFRIGERATEURS; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considerable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

## "THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs. La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison. Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année une magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des nombreux spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

## POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

### THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38 xx

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.)

## CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 xx

## Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

### 82,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Prix.	Valeur.
Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500.....	5,000 00
Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tanneries] \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant.....\$21,200 00

### DONS:

1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale.....	2,000 00
2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes.....	1,000 00
3-Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul].....	1,000 00
4-Aux Soeurs du Bon Pasteur.....	500 00
5-Aux Jésuites.....	500 00
6-Aux Oblats.....	500 00
7-Aux Soeurs de la Providence.....	500 00
8-Aux Soeurs de la Miséricorde.....	500 00
9-A la Colonie Popolis.....	500 00

\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouvel-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 Janvier. 4-7 xx

## HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

### GRANDE OEUVRE DE CHARITE!

### LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de M.M. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Saviour de Québec.

### CONDITIONS:

- I. GAIN OFFERT.
- |  | Valeur des lots. |
|--|------------------|
| 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert..... | \$400 00         |
| 2 Montres d'or, \$60, \$40.....                        | 100 00           |
| 1 Cornet à piston, monté en argent.....                | 50 00            |
| 2 Chaises brodées en laine.....                        | 55 00            |
| 2 Tableaux: -Sacré-Coeur de Jésus et de Marie.....     | 25 00            |
| 1 Service à déjeuner, en argent.....                   | 25 00            |
| 1 Magnifique Frie-Dieu.....                            | 36 00            |
- En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur. Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

### II.

### VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centins. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 22; ce qui fait 27 billets pour \$6. Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entrainer aucun inconvénient. Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

### III.

### TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

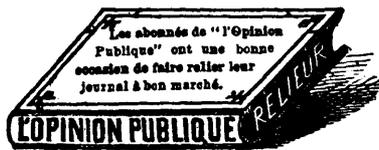
2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec. 4-7 p

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU NO. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49xf

### COURS ELEMENTAIRE

## BOTANIQUE

## FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

## L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonnet, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonnet, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 ff

## SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Anthrax, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, Montréal. 2-25ff (Etabli en 1859.)

## Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, Rue Notre-Dame, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44xx

## DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTÉ AUTONISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. ff

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20xx

## ROMAN CANADIEN.

## L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 84 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30ff

## "The Canadian Illustrated News"

### Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins

## CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

### AGENCE GENERALE:

1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319-RUE ST. ANTOINE-319

MONTREAL.

## "L'OPINION PUBLIQUE."

### Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

### FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.